

***Incendie de Thervay :
70 ans déjà...***



1944 - 2014

Pourquoi cette exposition ?

Cette année constitue le 70ème anniversaire de cette douloureuse journée du 8 septembre 1944.

Les nombreux renseignements glanés auprès des gens de Thervay et d'ailleurs, depuis 2003, m'ont paru suffisants pour envisager une exposition. Roland Guilley un ami de longue date, à la tête de la mairie, m'a ouvert les archives de la commune, me permettant de compléter le dossier reconstruction du village.

Mme Vermot-Desroches, nouveau maire de Thervay, a bien voulu me laisser poursuivre.

Qu'ils en soient vivement remerciés.

Pour me contacter :

**Alain Thiebaut : 1 rue de la Charme
70140 Chaumercenne
Tél : 03 84 32 20 87**

Situation sur le terrain

Les Allemands circulent encore sur la Nationale, des éléments isolés en voitures légères volées pour la plupart, en motos, en vélos ou même à pied; ils ont perdu leur arrogance de juin 40, ils font retraite vers les Vosges et la frontière. Ils restent pourtant dangereux et menaçants à la quête de nourriture ou de bicyclettes



Rue de la Creuse, les gens posent pour la photo dans la quiétude d'un mois de septembre, comme en cette année 1944.

Une concentration d'Allemands stationne depuis la veille dans les alentours des deux châteaux de Malans, fortement armée avec camions tirant des canons et des chars camouflés sous les arbres. Leur halte ne doit durer qu'un jour ou deux.



Les riverains de la rue de la Creuse occupent la voie, il n'en sera pas de même pour ce lieu complètement ruiné par les incendies



Beaucoup de sérénité place des trois cygnes, les Allemands éviteront de brûler mairie et église comme ils l'ont fait dans d'autres villages.

La veille, jeudi 7 septembre au soir, une colonne d'Allemands s'est arrêtée le long de la nationale. Certains ont demandé une chambre pour coucher cette nuit, Victor Jannot le maire du village leur en a offert une à l'étage. Très corrects à leur arrivée, ils sont partis le lendemain matin, d'autres ont préféré rester manger avant de rejoindre le reste de la colonne sur la route de Gray.

Vendredi 8 septembre

Ce vendredi huit septembre 1944 semble très prometteur pour les habitants de Thervay, un chaud soleil présent dès le matin, même si on peut craindre un orage dans la journée.



Les FFI arrivent à Orchamps, brassard au bras gauche : une cinquantaine d'entre eux se rendra bientôt à Thervay

De l'autre côté du Doubs, les Américains sont annoncés à une demi-journée des Allemands, précédés par les maquisards qui leur servent d'avant-garde. Pour ces derniers, ils ne leur restent que le bac de Moulin Rouge pour franchir la rivière, bac qu'ils ont dû réparer ce matin après sa destruction la veille par les arrière-gardes ennemies. A midi, toutes les compagnies de FFI ont franchi le Doubs, la dernière sous un déluge de pluies orageuses, puis la Nationale pour gagner Orchamps.



La foule à Orchamps accueille les « Libérateurs », elle devra vite déchanter le lendemain matin

C'est la liesse dans ce village qui accueille ses Libérateurs. Tout semble donc se dérouler sous les meilleurs auspices.

A Thervay, on attend patiemment le départ des derniers Allemands et l'arrivée des Américains pour fêter comme il se doit cette Libération.



Départ du Monument aux Morts d'Orchamps d'un des deux camions gazo qui convoient les maquisards à Thervay

Les premiers Allemands tués.

Vers les 14 heures 30, une traction noire venant d'Orchamps s'arrête précipitamment dans la cour de la maison Gravelle le long de la Nationale. Quatre maquisards en sortent dont un lieutenant en tenue. Cette arrivée inopinée provoque un remue-ménage phénoménal dans le secteur : un Allemand s'enfuit de la maison Berreur, pris en charge par les FFI aidés de jeunes intrépides du village. Le fugitif traverse la maison Genestier, en ressort par derrière en enjambant la fenêtre pour fuir dans les roseaux où il est abattu près du pont de la Gindre.

Devant le restaurant Genestier stationnent une Simca 5 immatriculée dans la Drôme et un side-car dont la moto est une BMW. Leurs occupants, un officier et un soldat allemands sont attablés devant un plat de pâtes qu'ils abandonnent précipitamment pour s'enfuir et gagner les champs, abandonnant casquette et vareuses sous un pont enjambant le ruisseau. Un autre traverse la route puis rentre dans la maison d'Albert Geley et pénètre dans la chambre de Marie Louise qui venait d'accoucher, il y a quinze jours, pour s'enfuir par la fenêtre et gagner les bois.

La meute à leurs trousses, les deux Allemands préfèrent se rendre aux maquisards, leur confiant mitraillette pour l'officier et mousqueton pour l'autre.



La N459 depuis la rue de la Creuse : à droite le café-restaurant de Mme Genestier puis la maison Berreur. A gauche la maison Henri Gravelle où stationnera la Traction des FFI, et qui sera incendiée

Les deux prisonniers sont conduits chez le maire Victor Jannot. Un des FFI veut faire dire à l'officier qui lui fait face « Vive De Gaulle, à bas Hitler », dédaignant l'ordre et fier, il refuse d'obéir. Une magistrale claque au visage le fait obtempérer et susurrer le fameux « Fiffe de Gôôle ». Le maire conseille à l'officier français d'emmener ses prisonniers à Orchamps, n'ayant ni lieu, ni hommes pour les garder.

Les deux Allemands sont jetés à l'arrière de la Traction, mains libres, surveillés par un maquisard armé d'une mitrailleuse, au volant l'officier français et un maquisard à sa droite armé tenant en joue les deux prisonniers. La voiture commence à peine à rouler que les deux portières à l'arrière s'ouvrent, les prisonniers cherchent à prendre la poudre d'escampette, l'officier est tué par une rafale de sa mitrailleuse tirée par un des maquisards qui n'avait pu monter dans la Traction. L'autre résistant a moins de chance avec le mousqueton, l'autre Allemand réussit à prendre la fuite.



La N459 à hauteur de la rue des Aigeottes : à droite la maison Victor Jannot où seront conduits les deux prisonniers allemands

Aussitôt sorti de la voiture, le corps de l'officier est livré à la dizaine de villageois présents qui le dépouillent de ses habits, de ses bottes, René Petillaurent ne pourra récupérer que sa boussole, sa gamelle au nom du Lieutenant Frey matricule n°22417 et même son alliance... On apprend ainsi qu'il s'est rendu en permission en Allemagne pour s'y marier le 18 mai 1944. Sa courte vie de couple s'est achevée à Thervay ce 8 septembre.



La boussole et l'alliance du lieutenant Frey, objets récupérés par René Petilaurent sur l'officier allemand tué par un maquisard

Se présente alors au-dessus du village, venant de Montrambert une Traction noire, camouflée de branchages, deux Allemands à l'avant sur chaque aile. Tout le monde s'enfuit, maquisards comme villageois, pour se cacher en oubliant dans la cour le corps presque nu de l'officier abattu. Le véhicule traverse le village, ses occupants n'ont pas aperçu leur compatriote allongé à 15 mètres de la route.

Il faut enlever le corps avant que d'autres Allemands n'arrivent. Les maquisards partis, les gens du village ne trouvent d'autre solution, dans l'urgence, que de l'enfouir dans le tas de fumier d'Henri Gravelle, bien mal puisque l'on peut deviner une partie des pattes qui émerge...

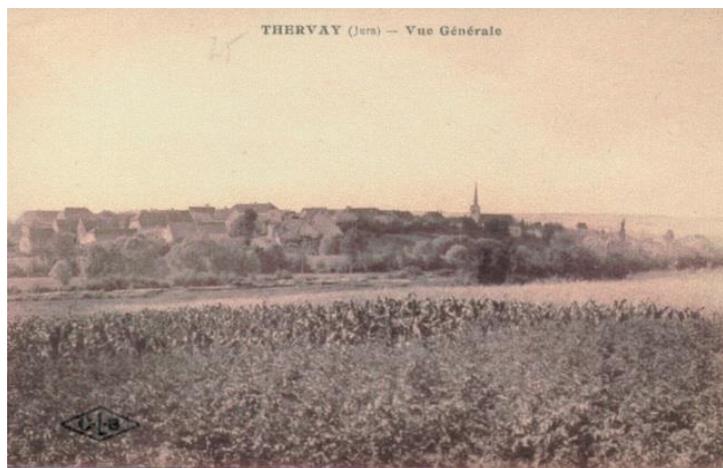
Le premier tué est un trésorier payeur dans le civil. Quand les cultivateurs sont allés récupérer le corps, il ne lui restait plus que les sous-vêtements, plus de chaussures ni de musette qui curieusement renfermait tout un attirail de coiffeur (ciseaux, brosses, couteaux à raser,...) emportée par un cultivateur qui voulait se reconvertir...

Arrivés des FFI du Lieutenant «Val».



Le Corps-Franc à son arrivée à Thervay va prendre position au carrefour de Saligney et de la N459

Vers les 15 heures 30 arrivent au-dessus de Thervay, au carrefour de Saligney, deux camions gazo contenant chacun une bonne vingtaine de FFI sous la direction du Lieutenant «Val». Ils ont quitté Orchamps pour apprécier la situation sur l'Ognon aux ponts de Malans et de Bresilley.



Vue qu'ont les maquisards du lieutenant «Val», venus d'Orchamps. Au premier plan, les champs cultivés qu'ils devront traverser

Sagement ils laissent passer une voiture légère et une moto avant de s'apercevoir que ce sont des Allemands qui se dirigent sur Besançon. Tout le monde saute des camions mais trop tard. Ce n'est que partie remise. Les maquisards se déploient le long de cette route, ils disposent de mitraillettes, de fusils et d'un FM, avec eux un groupe d'une demi-douzaine d'hommes servants d'une mitrailleuse prise aux Allemands lors de l'attaque d'un blockhaus à Lons le Saulnier, 15 jours plus tôt.



Défilé du Corps-Franc du lieutenant «Val» à Lons, sept jours après leur venue à Thervay. Val est le premier à droite, le FFI Henri Béraud le 5ième de la colonne

Ces résistants sont originaires de l'Etoile, près de Lons, beaucoup sont vigneron ou ouvriers vigneron, les autres des cultivateurs, quelques Alsaciens et Lorrains, ex soldats de l'armée d'armistice complètent l'ensemble; leur uniforme, celui des Chantiers de Jeunesse, ils portent un casque.

Leur objectif: harceler les Allemands isolés, mitrailler les véhicules, faire des prisonniers et récupérer leurs armes.

D'autres accrochages avec les Allemands.

Trois autos et un camion tombent dans les embuscades tendues au carrefour, venant uniquement du nord-est, à savoir de Montrambert.

Dans la première voiture, un médecin-lieutenant est fait prisonnier. Son chauffeur a pris une rafale dans le ventre, il agonise sur le siège. Devant ses atroces souffrances, le lieutenant allemand demande qu'on l'achève, il n'a aucune chance de survivre. Un aumônier en soutane présent parmi les FFI, un ancien de la Coloniale qui suit le Corps-Franc, un pistolet sur le côté, se présente auprès du mourant; l'extrême onction donnée au moribond, le lieutenant «Val» met fin à ses jours en lui tirant une balle dans la tête. Le corps est ensuite déposé dans un fossé le long de la route de Saligney.

Une question est alors posée à l'aumônier par un des maquisards présents, concernant le port du pistolet, objet peu «catholique» pour un prêtre : «C'est pour me coller une balle dans la tête au cas où je serais arrêté, je serais incapable de soutenir un interrogatoire et je risquerais de dévoiler le nom de mes camarades».

Un camion s'est aussi fait «sagatter», mot du langage FFI, il a deux roues dans le fossé, ses occupants se sont enfuis dans les champs de pomme de terre en direction de Thervay

Le calot du lieutenant-médecin fait prisonnier par les FFI. Ce dernier demandera à Val d'achever son chauffeur agonisant dans la voiture « sagatée » : galon argenté d'officier, cocarde tricolore allemande, et croix gammée dans les serres de l'aigle pour tout soldat de la Wehrmacht



La cérémonie au Monument aux Morts.

Une partie de ce groupe est entré au village, accueilli avec ferveur par les habitants, mais un peu surpris de ne pas voir les Américains, comme le laissait entendre la postière de Thervay, Mme Sadowski suite à la conversation qu'elle avait eue avec sa collègue d'Orchamps. Les maquisards sont accueillis avec des fleurs, les jeunes filles embrassent ses libérateurs puis on sort les drapeaux français, chez Cosotti quatre drapeaux sont accrochés après les volets. Il est environ 16 heures 30. La Libération, enfin...



Après avoir traversé les champs, les maquisards franchissent le pont sur le Gravelon pour entrer dans Thervay et se rendre au Monument aux Morts

Une cérémonie est rapidement organisée devant le Monument aux Morts, y participent l'aumônier de la compagnie de Dole, l'abbé Boillon, un ancien de 14/18 qui deviendra plus tard évêque de Verdun, et tout un groupe de jeunes réfugiés parisiens accueillis à Thervay avec leurs mères. La Marseillaise est enfin chantée librement par la population après quatre ans de privation. On en profite pour sortir quelques bonnes bouteilles des caves.



Le Monument aux Morts de Thervay : les FFI fêtent la Libération en présence de l'abbé Boillon aumônier du maquis et futur évêque de Verdun

Ce mouvement de liberté et de joie collective ne va pas durer longtemps, vite remis en question par l'arrivée de jeunes du village signalant le passage d'une demi douzaine d'Allemands à pied, armés et le montrant bien, le long de cette Nationale.

Encore des accrochages avec les Allemands.

Les gens regagnent vite leur maison sauf quelques-uns qui suivent des maquisards décidés à en finir avec l'occupant. Ce sont des éléments FTP des maquis de la forêt de la Serre, originaires des environs. Moins disciplinés, ils n'ont pas l'uniforme d'une unité régulière, certains sont des hommes des maquis de la Serre ou des environs.

Cachés derrière la croix, ils vont attendre l'ennemi de pied ferme... Une Renault, bien sûr volée, se présente en haut du village, venant de Montrambert, les deux résistants la laissent passer avant de se mettre à tirer! Ses deux occupants sortent de la voiture et s'enfuient en suivant le ruisseau, direction l'Ognon.

Vers les 18 heures 30, apparaissent deux side-car, deux résistants dont un grand gaillard, un bûcheron de la forêt de Chaux, capote bleu-marine, se mettent en travers de la Route et tirent. Un officier s'écroule mais les side-car font demi-tour sur la route, à hauteur de la maison Bignet, puis repartent par où ils sont venus.

Ces derniers vont-ils renseigner leurs supérieurs de la présence de «terroristes» à Thervay?

La question demeure sans réponse...Toujours est-il que les civils présents ont vite délaissé les maquisards et regagnent bien rapidement leurs maisons tandis les résistants quittent Thervay, en direction de la scierie, au hameau de Balançon. Sont-ils responsables des représailles contre le village ou est-ce l'accumulation de tous les actes commis cet après-midi qui les a déclenchées ?

Entrée des FFI dans Thervay

Vers les dix neuf heures, les FFI présents au carrefour de Saligney quittent leur position et descendent au village.

Un ancien, le père Albert Gauthier, interpelle un des maquisards; il a vu un Allemand caché derrière un saule, un Maüser à la main. Une rafale de FM lui décape le crâne, c'était un des deux fugitifs de la Renault; l'autre réussit à gagner l'Ognon où il oblige un pêcheur de Thervay, Michel Gros, sous la menace de son arme, à lui faire traverser la rivière avec sa barque. Albert Pélot, en toute hâte, s'en va chercher sa bêche et enterre le soldat sans même lui enlever ses papiers, ni sa plaque d'identité. Son travail à peine achevé, arrivent des villageois venus le dépouiller...

Les maquisards quittent précipitamment Thervay

Les résistants tapis dans leur cache entendent bien des bruits de chenilles et de moteurs qui se rapprochent. Le sergent du groupe envoie un maquisard prendre des ordres auprès du Lieutenant «Val». A peine sorti de son trou, il voit le corps franc détalé au pas de gymnastique. Il en rend compte au sergent qui ordonne, lui aussi, le repli immédiat. C'est la course effrénée aux camions par les champs de patates, mais les premiers FFI sont partis avec les deux camions à gazogène, sans attendre les autres.



20619. - THERVAY sur-BALANÇON (Jura). - Vue générale
Le bruit des chenilles des chars et des camions obligent les maquisards à une fuite effrénée à travers champs pour regagner les deux camions gazos

Une chance peut-être, le camion allemand au fossé. Peut-il encore servir ? Le remettre sur la route est relativement aisé, les cadavres de trois jeunes Allemands tués dans le mitraillage de début d'après-midi sont balancés sur l'accotement, et miracle, un des maquisards a réussi à redémarrer le véhicule malgré le radiateur percé.

A ce moment les premiers Panzer arrivent au carrefour. Leurs mitrailleuses tirent deux mètres trop haut, c'est la fuite vers Orchamps mais la peur de la mort a été présente chez chacun d'eux au point qu'aucun ne s'est exprimé dans les premiers km du retour. C'est beaucoup plus tard qu'ils parleront de leur situation; les pieds dans des flaques de sang et la vision de la cervelle d'un des jeunes allemands plaquée contre la ridelle du camion...



Le carrefour de la rue des Aigeottes avec la Nationale : La chapelle recevra les balles perdues de la mitrailleuse du premier char allemand

Arrivés à Orchamps, il manquait encore une quinzaine de «pingoins», surnom donné aux hommes de ce corps franc. Ils arriveront sains et saufs, à pied, le lendemain soir après la seconde libération d'Orchamps, cette fois ci par les chars américains.

Thervay redoute les représailles de l'occupant

«Représailles» constitue le mot aux lèvres de chaque habitant, alors que faire? Le maire Victor Jannot décide de consulter l'abbé Bonjour curé de Thervay. Si les Allemands prennent des otages, ils se mettront en tête de liste et refuseront de donner des noms, ils ne veulent pas non plus «d'Oradour sur Glane». Leur intervention ne rassure personne, chacun décidera de pour lui-même...

- La fuite des habitants

Il est un peu plus de 19 heures. Pour beaucoup de cultivateurs, la traite des vaches vient de se terminer, ils n'osent pas les ramener aux prés, elles resteront à l'écurie.

Beaucoup de villageois craignent les représailles, suite aux accrochages nombreux et meurtriers avec les soldats allemands sur leur territoire.

Alors beaucoup décident de quitter le village pour passer, au moins la nuit, ailleurs qu'à la maison. On se retrouve à «la Verne» ou au «Rans», avec couvertures et un peu de nourriture surtout pour les petits, rassurés quelque peu puisqu'invisibles depuis le village.

- D'autres restent

Pourtant d'autres ont décidé de rester. Les caves demeurent un abri sûr. C'est le cas chez Darlay, chez Cretin dont seul Eusèbe veut y demeurer. D'autres encore ont décidé de ne rien changer comme chez Cosotti ou chez Virot qui s'apprêtent à souper.

- Et pourquoi pas l'abri ?

A la maison Baudrot, il en est tout autrement. Pour les avoir combattu en 1918, puis suite aux incendies perpétrés par leurs troupes en cette année 44, Joseph le père a une peur incommensurable des Allemands. Elle s'est traduite par la construction au mois de juin d'une cache à l'arrière de sa maison.

Profitant de l'inclinaison de son jardin et d'un muret de 1m 40 en limite avec son voisin, il s'est creusé un abri d'environ 3m50 de long sur 1m50 de large, invisible depuis la route. Pour la couverture, des «redosses» et de la terre, et une ouverture pour y accéder, sans oublier un banc pour s'asseoir... Cette construction donna lieu à des moqueries répétées plus ou moins cachées de son voisin le maréchal-ferrant.

Ce soir là, peu avant l'arrivée des Allemands, prirent place dans la cache toute la famille Bouchet : les grands-parents, parents et enfants, les parents Bignet et les enfants, les deux petits-enfants du maréchal-ferrant...qui avaient supplié Emile de les mettre à l'abri, et le chien à qui l'on donna du pain pour l'empêcher d'aboyer quand les Allemands passèrent devant la maison...

- Et pourquoi pas une tranchée?

Chez Martial Petitlaurent qui a fait la guerre en 1917 et 1918, les Allemands ne lui font pas peur. Pour préserver sa famille, il a lui aussi creusé, dans son verger, une tranchée couverte par des traverses de chemin de fer, invisible depuis la route qu'utiliseront son épouse et sa fille, lui déambulera dans la maison...

Les représailles allemandes

Les Allemands rentrent dans Thervay

Les accrochages de leurs soldats avec ces damnés «terroristes» qui ont duré tout l'après-midi et le retour de renseignements par ceux qui en ont réchappé, attestent la présence d'un fort contingent à Thervay. Les officiers allemands décident donc de répondre à ces actes par des représailles contre le village. Trois ou quatre blindés et deux camions remplis de soldats sont dirigés sur Thervay par la Nationale. Viennent-ils de Malans comme l'a précisé Jean Guillemot, rien n'est moins sûr, plutôt des blindés arrivés à Pesmes en fin d'après-midi de Dole.

Deux panzer traversent Thervay et se rendent au carrefour de Saligney .Le chef du char de garde a aperçu des «terroristes»s'enfuir et s'emparer d'un de leurs camions. Ils vont leur échapper d'extrême justesse.

Premiers contacts avec les Allemands



La place aux trois cygnes et à droite la maison du boulanger Virot pointée par le canon du char, peu avant son incendie

Un autre blindé emprunte la rue des Aigeottes, croise la jeune Darlay qui revient de la laiterie Roy, tourne devant la Fontaine aux Cygnes puis vient se poster face à la maison Virot, canon dirigé sur leur cuisine. Les Allemands veulent s'informer de la présence ou non de maquisards dans le centre du village. Sylvain le père s'aperçoit de la présence du char. Que faire d'autre que sortir de la maison avec toute sa famille? Du geste de la main, le chef de char leur indique la direction de l'église. Les parents suivent l'ordre mais Denis et sa sœur ne s'y arrêtent pas. Rencontrant Edouard Chaillet, ils poussent jusqu'à la rivière, au bout du bief. Une barque le long de la rivière, on fracture le cadenas et les trois se retrouvent de l'autre côté de l'Ognon, sur le territoire de Brésilley.

Le blindé n'ira pas plus loin, il reprend la rue de Aigeottes et va se positionner face à chez Poncelin, dernière maison sur la Nationale. Robert Genestier, surpris par son passage, a juste le temps de se sauver; sa fuite est saluée par le tir de trois balles qui viennent se ficher contre le mur de la chapelle dont elle garde les impacts. Quant à Robert, il ira ramasser les douilles qu'il a gardées en souvenir. Ne voulant pas se faire tuer pour rien, il traverse la route et va se réfugier chez Darlay et profiter de la cave.

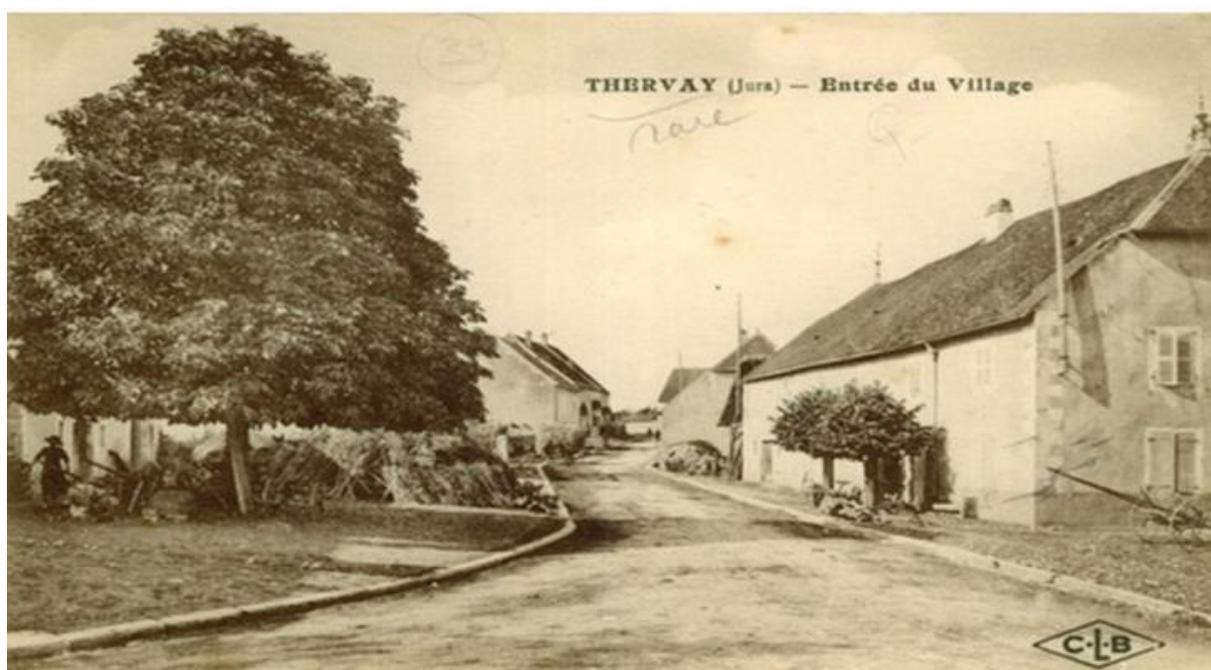


La rue des Aigeottes empruntée par le command-car ,allemand venu analyser la situation au centre du village

Les Allemands incendient Thervay

Rue de la Creuse

Au retour des deux blindés dans Thervay, les représailles vont commencer. Un char s'enfile dans la rue de la Creuse suivi d'une demi-douzaine de soldats à pied, mitraillettes prêtes à tirer. Les premières maisons incendiées sont celles d'Emile Bouchet, d'Henri Barbier et d'Antoine Thiou.



Le bas de la rue de la Creuse, première victime des incendies du village

Puis plus rien...

Les Allemands recherchent de préférence les fermes, maisons faciles d'accès avec une grande porte de grange au détriment des grandes propriétés protégées par des murs ou des grilles. Rapidité et sécurité sont les maîtres mots de leur folie destructive.

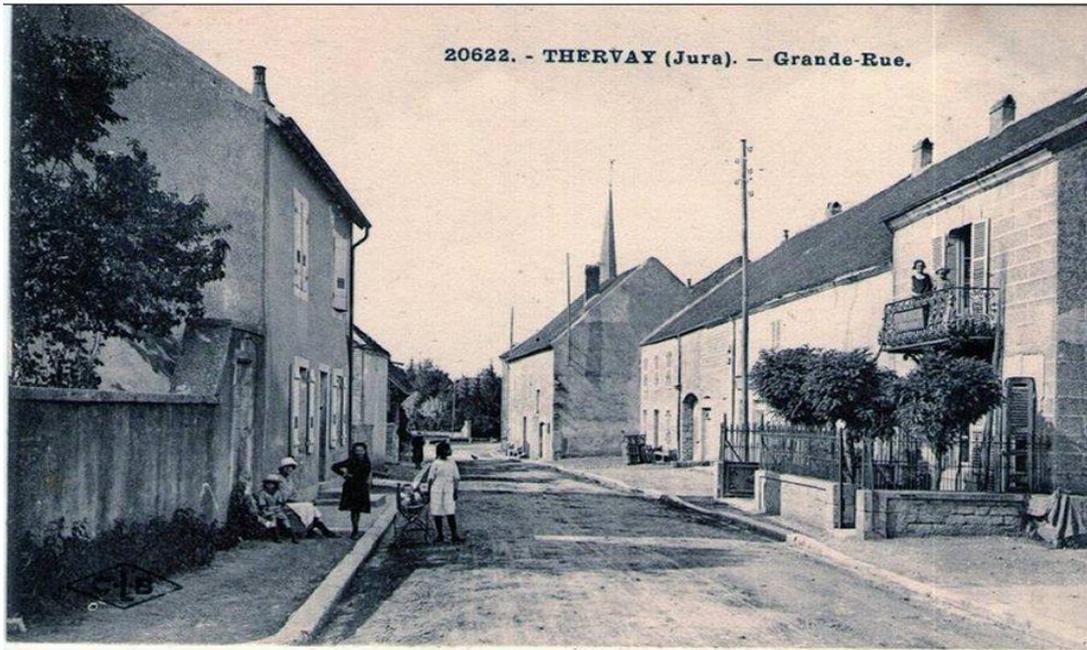
Puis c'est au tour de la maison Cosotti. Toute la famille est assemblée à la cuisine pour le souper quand un bruit assourdissant de ferrailles et de moteur leur parvient. «Jacques, fermes les volets» lui dit son père. Il ouvre la fenêtre et voit un blindé et une horde de soldats allemands armés jusqu'aux dents qui montent la rue. A peine le temps de la refermer qu'une salve de balles vient fracasser les carreaux La famille se sauve par la grange et s'enfuit par les champs, laissant leur maison aux incendiaires.



Le haut de la place : on devine à gauche la maison Ernest Gravelle(22), puis la boucherie Georges Petitlaurent(21) dont l'incendie sera vite maîtrisé

Il ne reste plus qu'une dizaine d'habitations avant d'arriver sur la place. A partir de la maison Montaud à gauche et la boulangerie Jacquot à droite, les Allemands vont s'en donner à cœur joie. Toutes les maisons sont incendiées, une folie meurtrière s'est emparée de ces monstres assoiffés de haine et de feu. Ils s'en prennent ensuite à l'habitation en haut de la place, celle d'Ernest Gravelle, avant que l'abbé Bonjour, curé de Thervay, n'intervienne auprès du chef de char pour qu'il cesse ces exactions, lui faisant comprendre qu'elles sont suffisantes. Ses paroissiens ne sont en rien responsables de leur colère.

L'officier semble avoir souscrit au discours de l'abbé puisque ses hommes font demi-tour, négligeant la rue des Aigeottes, et reprenant la Creuse afin d'achever leur travail, insuffisamment accompli, par des rafales de mitrailleuses dans les portes de grange de chez Albert Pélot, entre autres.



Rue de la Creuse : à Droite, les maisons de Maurice Etiévant (15-1) avec son joli balcon en fer forgé, de Francis Masson (16), d'Emile Laffond (17) et l'autre maison Etiévant (15-2) louées



La place de la fontaine aux trois cygnes : Au centre la boulangerie Virot, à droite le logement de l'apprenti où résidera la famille après l'incendie

Sitôt les Allemands repartis, la famille Cosotti regagne sa maison. Les maisons de sa rue flambent, une dizaine dans le secteur, à l'intérieur vaches, chevaux, tout grille. Dans leur maison, le feu s'est propagé verticalement et a atteint directement le toit, comme une torche. Grâce à une citerne d'eau qu'il possède dans la grange, ils réussissent à éteindre le début d'incendie avant qu'il ne gagne l'habitation. Le feu s'est tout de même propagé à la maison derrière la leur, celle de Mme Beauquerey où s'étaient réfugiés la propriétaire, Irène Cretin, sa future belle-soeur et son mari ainsi que ses enfants. Tout le monde prend la poudre d'escampette et va se réfugier dans la maison Chaillet sur le haut de Thervay, puis passent la nuit dans les deux maisonnettes du cimetière...



Rue de la Creuse : seront brûlées les cinq maisons côté gauche jusqu'à celle du cultivateur Jacquot, et côté droit jusqu'à la maison Montaud. Au fond la maison Cosotti dont l'incendie de la grange sera stoppée à temps par la famille



Le bas de la rue de la Creuse : La maison d'Antoine Thiou (12) est la seule côté droit à être incendiée avant d'atteindre celle d'Edmond Jacquot (14)



Carrefour rue de la Creuse et N459 : L'habitation d'Antoine Thiou sera épargnée mais pas les grange et écurie. Devant, le pont sur le canal conduisant l'eau à la scierie Bardouillet



Rue de la Creuse : habitation et atelier du maréchal-ferrant Ulysse Barthoulot épargnée par les Allemands (photo : août 1942)

Au tour de la rue des Aigeottes

Pour autant, les habitations le long de la rue des Aigeottes ne sont pas oubliées; des soldats à pied s'y engagent, protégés par un blindé posté devant chez Auguste Darlay dont ils incendient la ferme. Lorsque les réfugiés de chez Darlay sortiront de la cave, ils auront la surprise de leur vie : ils se sont aperçus de rien mais toute la maison avait brûlé; plus de toit, il ne restait que les murs! Et dire qu'Auguste Darlay n'avait pas voulu laisser ses bêtes au pré contigu à sa maison pour que celles-ci ne puissent être touchées par des balles perdues ou volontairement visées des assaillants. Ce sont ces mêmes bêtes que les habitants ayant déserté le village entendront meugler à la mort, cris déchirant la nuit que beaucoup n'ont pas oublié.



Le carrefour des Aigeottes emprunté par le command-car allemand et la maison Joseph Thiou-Déprez qui sera incendiée

Au fond de la ruelle, Eusèbe Cretin, un ancien de 14/18 ne se laisse pas faire. Avant l'arrivée des Allemands, il s'empresse de cacher papiers et argent dans une marmite qu'il enterre dans le jardin, et réussit à lâcher ses bêtes, y compris le jeune taureau. Alors que les Allemands s'en retournent après leur forfait, des flammes sortent d'une petite fenêtre; une échelle contre le mur et un seau rempli d'eau, il essaye d'éteindre ce départ de feu mais un Allemand qui a vu la scène lui lance une salve de mitraille, lui éraflant la jambe. Il en redescend rapidement, puis reste impuissant, totalement effondré au centre de la cour, devant le spectacle de sa ferme qui s'embrace.

Plus tard, avec son gendre Martin, il aura encore la force de sauver les meubles de la cuisine et de la salle à manger puis d'aller délivrer le cochon qui hurle à la mort dans la soue de son voisin Joseph Thiou Desprez.



La maison Joseph Thiou qui brûlera est celle du fond, celle parallèle à la route sera épargnée

C'est ensuite le tour de la ferme Bonvalot-Athias, puis celle de Célestin Pélot qui, à genoux, implore les Allemands de ne pas y mettre le feu. Ceux-ci lui font quitter les lieux, il ne verra pas sa maison brûler.

Mais qui a bien pu lâcher les bêtes de ce dernier? Il les avait enfermées à l'écurie, personne du village n'a déclaré les avoir libérées. La seule réponse, un des Allemands après y avoir mis le feu, devant la détresse du paysan, est revenu leur ouvrir la porte...lui aussi était peut-être un paysan?

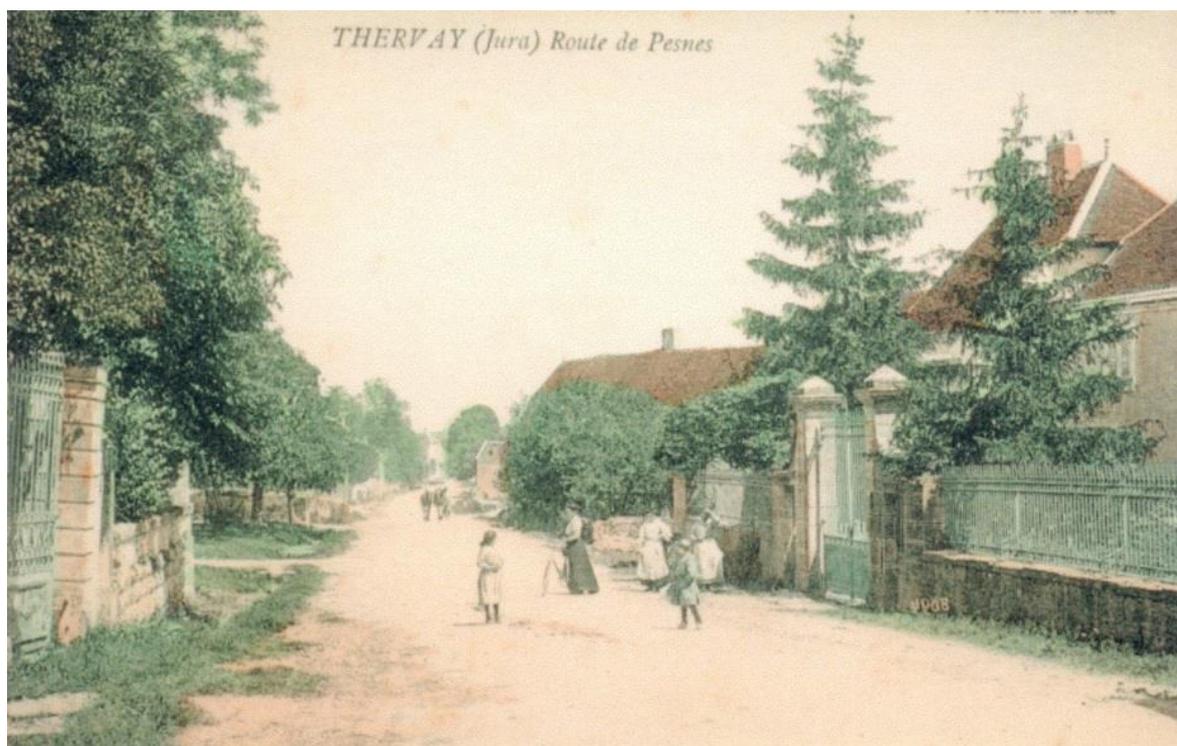
Curieusement les Allemands n'iront pas plus loin dans la rue des Aigeottes, le terrain, sans construction et recouvert de broussailles, ne leur apportait la sécurité voulue pour leurs basses oeuvres...

Enfin la Nationale...

Les chars se regroupent aux carrefours avec la Nationale et les hordes nazies poursuivent leur sale et ignoble besogne aux maisons sur la grand-route. Avant de quitter Thervay, ils mettront le feu à six autres habitations dont la ferme de Charles Bignet.

Caché avec sa famille dans l'abri d'Emile Bouchet dont il n'en cessait de sortir, causant la crainte parmi ses «colocataires», Charles s'en extraira vers les une heure du matin.

En regagnant sa ferme il ne peut que constater l'ampleur de la catastrophe dans le village, tout est en feu, les flammes colorent le ciel d'un rouge écarlate alors qu'il fait nuit. Sa maison brûle, et pour ne pas se faire voir des Allemands, précaution inutile puisqu'à 20heures 30 ils avaient quitté Thervay, il accède à l'écurie par l'arrière, en cassant un carreau. La chaleur est si intense qu'il ne peut y rester, les bêtes ont arraché leurs colliers et tournent en rond dans l'écurie. Elles ne veulent pas sortir et Robert ne peut pas les forcer à quitter cet enfer, au risque d'être bousculé puis écrasé par ses vaches. Il se résigne à les laisser mourir, surtout qu'elles commencent par être asphyxiées par la fumée.

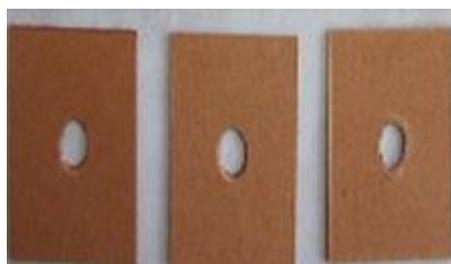


Le haut de la N459 : En fin d'après-midi, deux side-cars allemands feront demi-tour sur cette route après avoir été tirés par des maquisards. Ils avertiront les chars pour des représailles à venir.

Les incendiaires

Pour commettre leur ignoble besogne, les soldats allemands ont utilisé des grenades incendiaires et grenades à manche qu'ils jetèrent dans les granges où le foin et la paille fournirent un excellent carburant pour embraser toute la ferme. Dans d'autres maisons, ils préférèrent jeter en grand nombre des pastilles incendiaires, disques noirs de deux cm de diamètre percés d'un trou, qu'ils ont en chapelets dans leurs cartouchières.

Ces plaquettes une fois allumées dégagent une chaleur intense, environ 2000° dans un rayon de deux mètres. Ces paillettes au phosphore, on en a retrouvées entre autres dans les poutres, non brûlées, de la chambre d'Emile Bouchet. En revanche, les pots de confiture placés sur la corniche au-dessus de la porte explosèrent, la confiture badigeonnant les murs et toute la literie...



Engins incendiaires utilisés par les Allemands pour brûler les maisons, en bas des paillettes incendiaires ; on en a retrouvées dans les poutres de la maison Bouchet



Maison de Charles Bignet(1) sur la N459. Elle sera reconstruite perpendiculairement à la route.



Maison de Marie Jacquin(2) Sur la N459. Un mur s'est complètement effondré



Maison d'Auguste Darlay(3) sur la N459 : Une douzaine d'habitants de Thervay se réfugièrent dans sa cave ; en y sortant ils constatèrent qu'il ne restait plus rien !



Maison d'Eusèbe Cretin(4), au chemin «derrière la ville» : Il a réussi à tout sauver le cheptel, même les poules...



La famille Cretin sur le seuil de leur maison ruinée : vue prise depuis le haut de la maison Joseph Thiou



Maison Bonvalot-Athias(5) louée à Henri Lannaud, plus loin celle de Célestin Pélot(6) : rue des Aigeottes. Au premier plan Michel Barbier constate les dégâts chez Joseph Thiou



Autre vue des maisons Bonvalot-Athias(5) et Pélot(6) prise depuis le toit de la maison incendiée Thiou-Déprez(7)...



Vue depuis la maison Cretin(4) de la maison Pélot(6) au centre, derrière les maisons Jacquot et à droite Cosotti restées intactes, rue de la Creuse



Maison de Joseph Thiou-Déprez(7), rue des Aigeottes : chevaux et vaches envoyés au pré ont été donc épargnés, mais pas les veaux restés à la ferme



Il ne reste que les murs de la maison de Joseph Thiou(7), elle sera reconstruite parallèlement à la rue



Maisons d'Henri Barbier(11) et d'Emile Bouchet(13) rue de la Creuse : Ce seront les premières victimes de la barbarie allemande



Maison d'Antoine Thiou(12) rue de la Creuse : le toit sur la partie incendiée sera surélevé à la reconstruction



Maisons d'Edmond Jacquot(14), de Maurice Etiévant(15-1) et de Francis Masson(16), rue de la Creuse.



Vue prise depuis le toit de la maison CosottiMaisons de Maurice Etiévant, Francis Masson, Emile Laffond et celle louée aux demoiselles Bénier



Ruelle entre les maisons Etiévant et Masson : au fond la maison Montaud intacte



Autre vue de la ruelle. Au fond, on commence à déblayer chez Maurice Chaillet



Rue de la Creuse : vue depuis la maison Edmond Jacquot. On a réussi à sortir un bien maigre butin des maisons Chaillet(18) et Vernerey(19)



Maison de Maurice Chaillet(18) et de Georges Vernerey(19) l'ancienne épicerie louée à René Priolet



Maison de Francis Masson, ancienne épicerie : au premier plan Marie Cécile et Martin soeur et frère de Jacques Chaillet



Rue de la Creuse ; vue de désolation prise depuis le toit de la poste. En avant intacte la maison Montaud



Maison de Maurice Chaillet (n°8), son épouse Gabrielle et sa belle sœur Thérèse Gros



Maison de Sylvain Virot, le boulanger en activité(20), avec sa montée d'escaliers extérieure



Maison d'Ernest Gravelle(22) : à gauche intacte la maison des parents de Renée Cosotti malgré le jet d'une grenade dans sa grange



Réunion devant la maison Gravelle, peut-être de jeunes des Chantiers de Jeunesse venus épauler les sinistrés, sur leur béret une même insigne blanche. On reconnaît à partir de la gauche : Célestin Grégoire(7), Jacques Cosotti(8), Jean Chaillet de Balançon(10), Michel Gros(12), Jean Athias de Dammartin(14), Georges Barbier(15), Georges Landry de la Grande Résie(16) ; à genoux Jean Thiou(3), Pierre Landry de la Grande Résie(5)

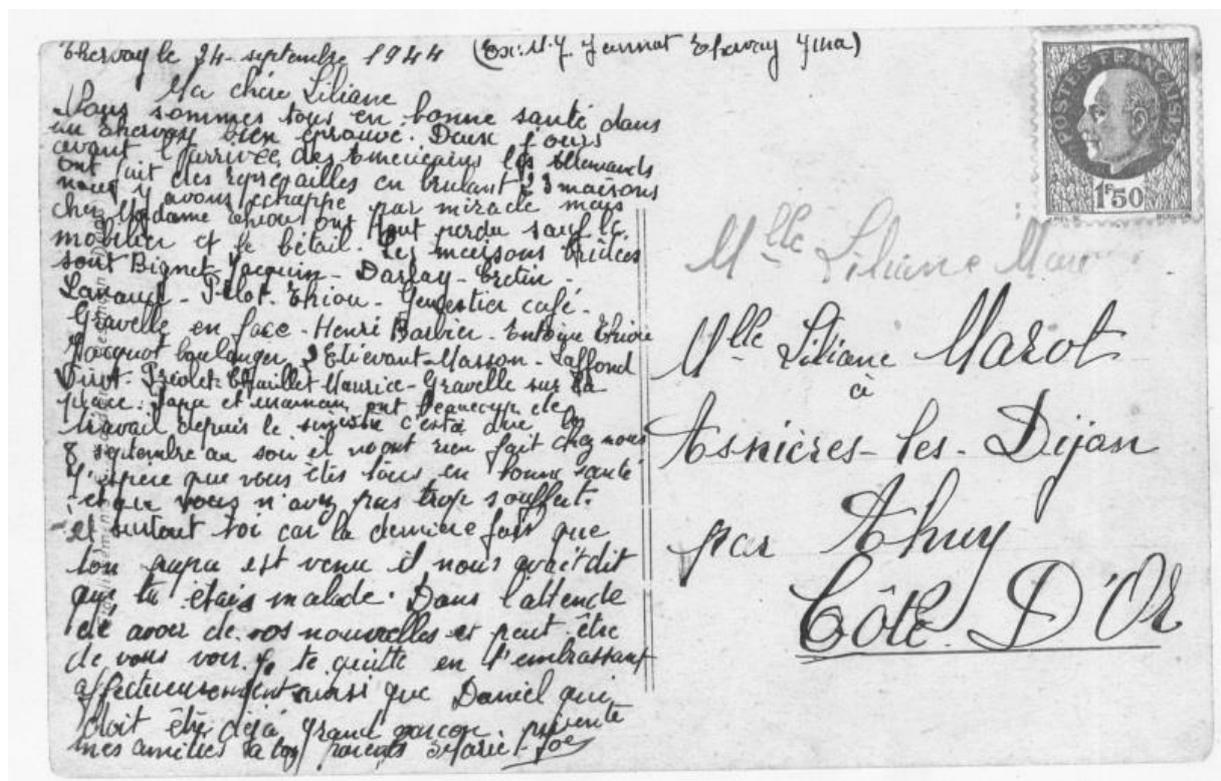
Epilogue de cette «chaude» soirée à Thervey

22 propriétaires ont vu leurs maisons déclarer sinistrées, sans compter certaines granges ou remises qui ne furent pas prises en compte lors de la Reconstruction Nationale.

Les foins étaient rentrés, ainsi que les regains, comme évidemment les moissons et la paille. Le feu dans les fermes se propagea de manière rapide, il continuait encore au matin, sans espoir d'être éteint...

Pratiquement toutes les bêtes sont restées dans les écuries, vaches, veaux et chevaux périrent brûlées ou asphyxiées.

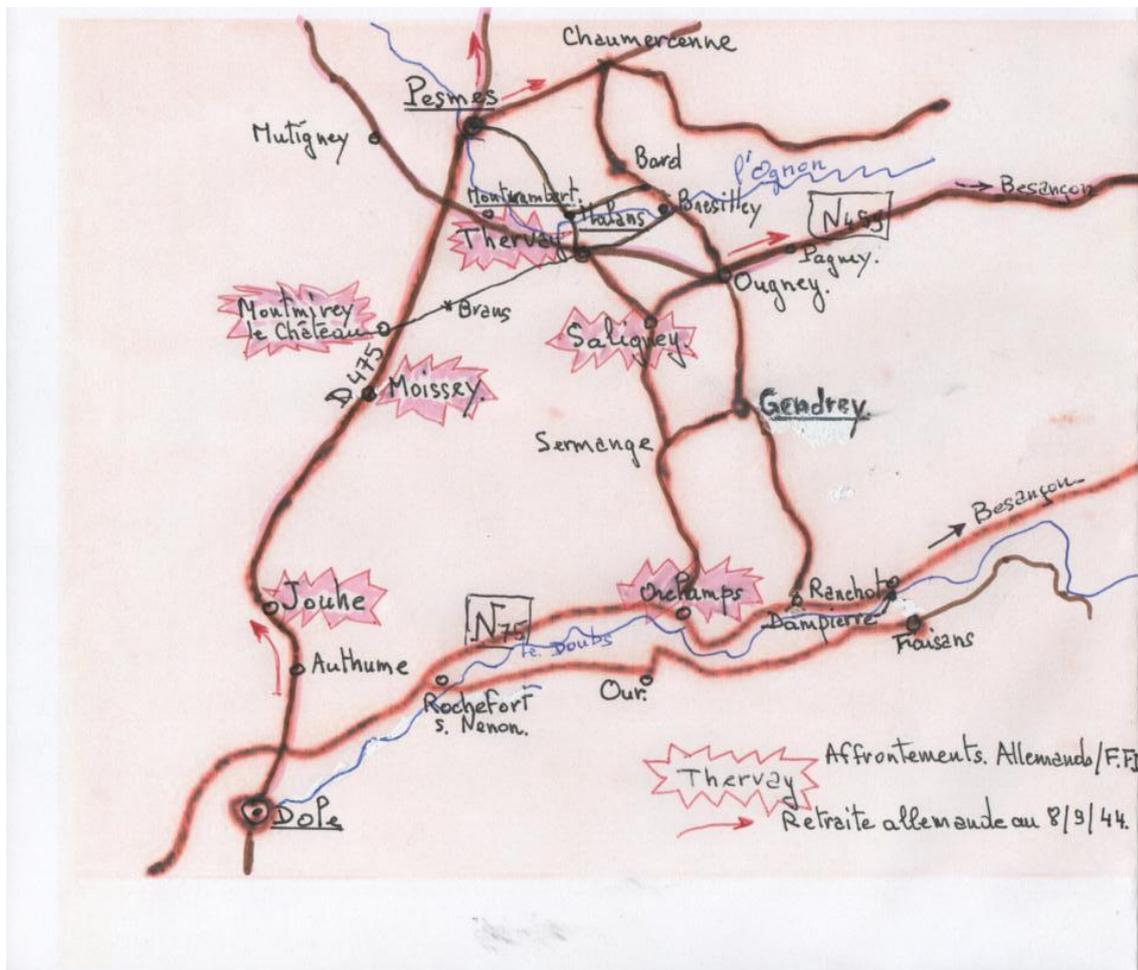
Le cochon qui grillait dans la soue de chez Thiou, libéré par Eusèbe Cretin, fut finalement abattu par son propriétaire qui, dans sa précipitation, en oublia de récompenser d'au moins une côtelette, son sauveur de la nuit. Ce dernier n'aura pas plus de chance ce soir-là avec son taureau qu'il avait lâché : agressif face à l'ennemi, un soldat le tua dans la rue... Emile Bouchet réussit tout de même à sauver des flammes la porte d'entrée de sa maison que l'entreprise Bardouillet lui avait posée très récemment, pour la mettre en sécurité au fond du jardin. Elle y est toujours...



Carte postale prête à être envoyée à une amie, écrite par Marie Jo Chaillet relatant les incendies de Thervey

Suites de l'incendie de Thervay

- Les Allemands vexés de n'avoir pu prendre les auteurs des attentats commis sur le territoire de Thervay, sont allés en grand nombre les surprendre là où ils logeaient, à savoir quatre fermes et la scierie Vacheret à Orchamps, qu'ils brûlèrent, assassinant sous les yeux de leur mère ses trois fils et un autre maquisard et retenant une grande partie de la journée 42 hommes du village pris comme otages libérés grâce à l'arrivée de blindés américains qui décima ces hordes nazies.



Plan de la région citant les lieux d'affrontement entre Allemands et Résistants avec dates et dommages humains

Premières réactions des habitants

L'abattement

Après le départ des Allemands, les maisons brûlent, une odeur suffocante et nauséabonde enveloppe le village, le feu mais aussi les bêtes qui grillent. Voilà le spectacle auquel assistent les habitants qui regagnent leur domicile, mêlé à l'inquiétude de le voir en flammes. Personne ne cause devant l'ampleur des incendies. En haut de la rue de la Creuse, les gens doivent courir pour ne pas être brûlés tant la chaleur du feu est intense. On songe bien à sortir le matériel du poste incendie dans le hangar des pompiers, mais par où commencer? Les habitants sont résignés.



Le désarroi se lit sur les visages d'Emile Bouchet et de son épouse après l'incendie la veille de leur maison

Un jeune a été exécuté la veille

Le fromager Georges Roy de Brans, comme il le fait tous les jours, vient à la laiterie de Thervay réceptionner les traites de lait. A l'entrée du village, une triste découverte l'attend: le corps sans vie d'un jeune du hameau de Balançon, Pierre Geley 20 ans, tué d'une balle en plein front. Il fait avertir ses parents; Henri Geley arrive et découvre son fils gisant dans le fossé.



Portrait de Pierre Geley tué par les Allemands d'une balle en pleine tête au soir de ce fameux 8 septembre 44

Un drap est nécessaire pour recouvrir le corps; après le refus d'un locataire proche du lieu de la scène, dont la maison n'a pas été touchée par les incendies de la veille, au seul motif du sang du jeune qui pourrait le tâcher..., c'est Marie Jacquin dont l'habitation est partie dans les flammes qui offre le drap pour envelopper le corps de Pierre. On le transporte jusqu'à la laiterie, sur un brancard. C'est la consternation, rue des Aigeottes.



Photo de Pierre Geley, volontairement tâchée par son père d'encre noire, à la tête et à l'épaule, voulant représenter le sang de son fils tué par la balle de l'Allemand

Les circonstances de la mort du jeune Pierre restent très mystérieuses. La veille Guy Jacquot est venu chercher Pierre alors que la famille Geley est en plein travail de battage. Où sont-ils allés?, qu'ont-ils fait? Guy est rentré chez lui, pas Pierre... Pourquoi les Allemands ont-ils malmené ce dernier avant de lui mettre une balle en pleine tête puis le jeter dans le fossé? Les réponses à ces interrogations demeurent, les connaîtra-t-on un jour ?...

C'est le choc au village; la mort de ce jeune jette la consternation dans la population déjà traumatisée par les incendies de leurs maisons.



Stèle placée le long de la N459, à quelques mètres de l'endroit où fut tué le jeune Geley

D'autres ont eu aussi «chaud»

Le ciel rougi par les flammes au-dessus de Thervay est visible de très loin. Le transfert impérieux de la centaine de prisonniers Bahnhof du camp de Sauvigney les Pesmes au maquis de Perrigny sur l'Ognon a failli tourner au drame. La dizaine de maquisards encadrant le convoi a bien compris qu'un village brûlait dans le Jura. Les prisonniers comme les résistants s'arrêtèrent de marcher et se regardèrent. Une lueur de vengeance passa furtivement dans leurs têtes mais le convoi reprit sa marche dans la nuit.

Les gens se mobilisent

A Montrambert le Comte d'Ussel propriétaire du château aperçoit depuis sa terrasse l'incendie des maisons de Thervay. Il est environ 20heures30. Par les champs il gagne le centre du village. Surprise! celle de voir des habitants sortant en grand nombre de l'église où ils s'étaient réfugiés!...Pourtant beaucoup étaient au courant du massacre perpétré par les nazis à Oradour sur Glane...



Joseph Etiévant et ses parents dégagent les monceaux de gravats. Au fond la maison incendiée de Maurice Chaillet(18) juxtant la maison Montaud épargnée

Le comte s'en va voir le curé Bonjour à la porte de l'église : «il faut éteindre rapidement les incendies, faites sonner les cloches pour qu'on trouve du monde». L'abbé, terrorisé par tout ce qu'il a vu et enduré, refuse le conseil.



Photo (floue) de la maison d'Emile Laffond : Sur les gravats, Edouard Chaillet et Sylvain Virot

Alors, le comte rencontre le maire Victor Jannot sur la place, ils motivent plusieurs personnes avec des seaux, puisant l'eau à la fontaine; Les personnes qui sortent de l'église se joignent enfin aux autres pour transporter les seaux jusqu'aux maisons en flammes. Un grand élan de solidarité se met en place même si le résultat final est dérisoire. Dans une maison où il n'y a qu'une femme, seule et âgée, des gens réussissent à sortir les meubles de sa cuisine. Albert Pélot, monté sur une échelle, balance les seaux d'eau qu'on lui tend pour éteindre les flammes sortant de la toiture d'une maison, peu après le bureau de poste: la maison Cosotti ? ou celle de Mme Beauquerey ?



L'église de Thervay d'où sortirent dans la nuit, les habitants expédiés sur ordre d'un officier allemand, pour s'y réfugier. Oradour sur Glane était-il présent dans leur tête ?

Samedi 9 Septembre

Au matin, Thervay est une désolation. Plus de flammes mais de la fumée qui envahit tout le village alors que le soleil est là ! Des maisons sans toit, plus de vitres aux fenêtres, des poutres en travers des immeubles sont à terre, certaines voûtes menacent de s'effondrer et les gens dans la rue, hagards et prostrés, se demandent ce qu'il leur est bien arrivé et bientôt ce qu'ils vont faire. Ils ont tout perdu, leur maison, leurs bêtes, leur mobilier, leurs habits, leur argent, «pas même une petite cuillère» comme le dit Denis Viot.



Vue prise depuis le clocher de l'église permettant de constater les maisons incendiées de la rue de la Creuse

Alors le village retrouve les manches. L'aide des habitants non sinistrés et ceux des villages environnants redonne espoir à tous; on ne sait pas par où commencer mais ici on sort des biens des maisons, là on déblaie les gravats, ailleurs on fait tomber des poutres encore fumantes, on éteint encore quelques feux qui ont repris. Des spectateurs, il y en a, venus de l'extérieur surtout; on leur conseille de prendre plutôt une pelle ou d'aider à sortir du mobilier, ou d'aller chercher de quoi ravitailler tous ceux qui s'activent.

Enlèvement des carcasses des bêtes.

Le gros problème pour la population réside dans l'évacuation des animaux grillés ou qui grillent encore dans les écuries et la puanteur qu'ils dégagent.

A la mairie, la première proposition émise consiste à les brûler dans un trou à l'extérieur du village. Albert Pélot reçoit d'un responsable FFI l'accord pour un quota de 200 litres d'essence à récupérer à la gare de Dole, dans des wagons abandonnés par les Allemands... moyennant la livraison d'une meule de comté!

Au retour de Dole, changement de programme, les carcasses vont être enfouies dans une morte (une ancienne cuvette abandonnée que le seigneur de Thervay avait fait creuser quelques siècles plus tôt, pour attirer le gibier d'eau), cette opération doit commencer dimanche matin, de très bonne heure.

L'essence inutilement achetée par la municipalité sera vendue aux habitants pour payer la meule de fromage...

Ce matin encore, des Allemands à pied, d'autres dans une charrette attelée à un cheval, traversent le village sinistré par la Nationale. Ils sont conscients que des représailles y ont été commises, cela ne les empêche pas de se montrer arrogants; l'un d'entre eux se permet de dérober le portefeuille de la bonne de Joseph Thiou! l'intervention rapide du frère Joseph de l'abbaye d'Acey, venu à Thervay apporter son aide à la population, en allemand..., calme vite l'indésirable voleur qui se voit obligé de rendre le bien volé à la malheureuse femme.

Le village fait front

Dans le village, la solidarité se met naturellement en place, au niveau du logement des sinistrés, de leur habillement, de leur ravitaillement. Qui n'a pas un oncle, un frère ou sœur, ses grands-parents au village? Ils auront toujours un lit pour coucher, une table pour manger et des habits pour se changer... Même ceux qui sont dans la peine donnent. Denis Virost dont les parents ont tout perdu dans leur habitation, se rendit chez les parents de son ami Pierre Geley pour leur exprimer sa peine et les reconforter. Sa maman, connaissant la situation de Denis, lui remit le costume de Pierre. Touché par ce geste, Denis n'oubliera jamais son ami, puisque pour son permis de conduire, il présentera comme photo celle où il porte le costume de Pierre.

Mais la solidarité viendra aussi de l'extérieur. Sitôt connu et surtout vu, l'incendie de Thervay suscite dans des villages avoisinants, le même élan de solidarité. Arrivent femmes et enfants chargés de vêtements, de vaisselles, hommes portant du petit mobilier ressorti de nulle part, pour ceux qui sont maintenant dépourvus de tout.

Dimanche 10 septembre

Tôt ce dimanche, les hommes du village se sont retrouvés pour débarrasser les carcasses de bêtes dans les écuries des fermes incendiées. Tâche épuisante effectuée dans des conditions éprouvantes tant au niveau de l'odeur que de la manipulation...Des gens de l'extérieur sont venus prêter main forte aux habitants comme Jules Vincent de Saligney avec cheval et chariot.

Les uns creusent la fosse à la pioche et à la pelle tandis que d'autres tentent d'extraire les bêtes des écuries: une corde et 4 à 5 hommes pour tirer, parfois 10. Et on recrease, on élargit le trou car ça ne suffit pas, il reste encore des carcasses. Il faudra quatre jours pour les enfouir toutes. Environ 80 bêtes périrent dans les fermes incendiées dont plus d'une dizaine de chevaux.

Un peu avant midi, les premiers camions américains arrivent dans Thervay mettant un peu de réconfort dans la population. Ils ont quitté Orchamps qu'ils ont délivré samedi après-midi.

Ces premiers libérateurs, rassemblés en une dizaine de camions, Dodge et GMC semblent bien fatigués. Ayant ralenti devant le café- restaurant, Mme Genestier leur tendit une bouteille de champagne; c'est avec beaucoup de difficulté que l'un d'entre se lève pour prendre le précieux cadeau, ce qui a fâché la bonne dame...

Enterrements à Thervay

A 14 heures a lieu l'enterrement de Pierre Geley. C'est avec émotion et prière mêlées d'incompréhension et de doutes qu'a lieu la messe célébrée par l'abbé Bonjour, curé du lieu. Le cercueil est porté par quatre jeunes. Après l'inhumation au cimetière de Thervay, les villageois rentrent chez eux.

Ne restent que quelques personnes dont l'abbé, le maire Victor Jannot et Albert Pélot. Décision est prise d'enterrer aussi les soldats allemands tués dans Thervay. Le maire prend son cheval et une voiture à pneus et à plateau, plus commode pour étaler les corps pendant que d'autres creusent la fosse dans le cimetière, à gauche en entrant.

Le premier corps ramassé est celui de l'officier Frey qui, sorti du tas de fumier, fut finalement jeté dans derrière un buisson ; suivra celui du trésorier payeur-coiffeur dans les laïches derrière chez Sirugue, puis celui du soldat enterré par Albert Pélot. On récupéra le chauffeur du médecin-lieutenant près de la route de Saligney. Pourquoi les trois morts du camion allemand ne furent-ils pas ramassés ? Qui les enterra ?

Conduits au cimetière, l'abbé Bonjour bénit les corps avant qu'ils ne soient disposés, les uns sur les autres, dans la fosse !... trop nombreux pour avoir une sépulture individuelle?

Malgré la dignité rendue aux corps de ces Allemands, le maire de Thervay recevra plus tard les plaintes d'un officier du Souvenir Français, un capitaine, pour le mauvais entretien de la fosse et l'absence de noms pour ces morts, noms qu'il aurait pu lire sur leurs plaques métalliques.

Lundi 11 septembre

Encore un drame à Thervay

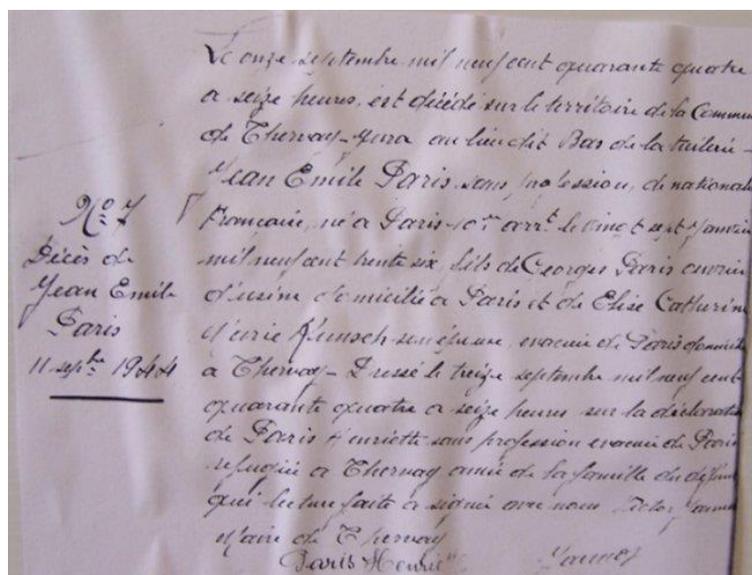
L'après-midi, les jeunes du village accompagnés des petits réfugiés parisiens attendent les Américains sur la grande route. Ils espèrent voir des chars et en les attendant, ils fouillent dans les fossés tout ce que les troupes ont abandonné ou jeté: douilles de balles de mitrailleuses, grenades, munitions qui ont servi donc inoffensives.

Malheureusement le jeune Jean Pâris, huit ans, réfugié à Thervay met la main sur une grenade allemande à manche, dans le fossé, face à la Tuilerie. Tous les jeunes s'attroupent autour du héros, ce qui alerte les parents qui eux aussi attendent les Américains avec fleurs et drapeaux. Mme Pâris voit son fils, la grenade à la main et lui ordonne de s'en débarrasser délicatement. Le jeune, par déception, la jette violemment au sol et elle éclate....

Un bruit assourdissant, la détonation est entendue à plus de quatre kms, certains crurent à un retour des Allemands...

Le jeune est tué sur le coup et Gabriel Bardouillet, neuf ans, ressent contre sa poitrine un choc qui l'épouvante, il s'enfuit dans un champ, fait 20 mètres puis s'effondre.

Léon Thiou le ramène chez lui comme mort. Transporté à l'hôpital de Dole dans la camionnette du fromager Roy de Brans, drapeau tricolore sur le capot, on ne sait jamais, on lui diagnostique une perforation d'un poumon. L'ombre de l'éclat est toujours visible dans ses radios, il est bien le seul à en connaître l'origine...La commune, par décision de son conseil municipal, prendra en charge les frais d'enterrement du jeune Pâris, dans le cadre de son bureau de bienfaisance.



Acte de décès du jeune réfugié parisien mort après avoir jeté une grenade à manche trouvée dans le fossé

LA RECONSTRUCTION

L'urgence

Pour Thervay, comme pour tous les villages sinistrés de France, la reconstruction promise par l'état français se fait attendre. Elle ne constitue pas sa préoccupation première d'après-guerre. Toute son action se concentre sur la remise en route de l'objet de production, la reprise de l'activité industrielle, la reconstruction de ses ponts, voies ferrées et usines détruites par l'occupant.

Ainsi le logement et la reconstruction des habitations sinistrées ne deviennent cause nationale qu'à partir de 1947, c'est à dire trois ans après ! ...

Pour répondre à l'urgence, les habitants de Thervay se mobilisent. Dans ce village de quelques 400 âmes, les familles ont tissé entre elles des liens depuis toujours. Les sinistrés peuvent être relogés provisoirement dans leur famille proche, dans des maisons inoccupées encore nombreuses à Thervay.

Pour les agriculteurs sinistrés qui ont tout perdu dans l'incendie de leurs fermes, la solidarité agricole ne fait pas défaut; bêtes en location ou prêtées pour reconstituer une partie du cheptel. A cette époque, l'activité agricole moyenne se manifeste par la culture de quelques hectares de terre et l'élevage d'une demi-douzaine de vaches pour le lait et d'un cheval ou de deux bœufs pour les travaux des champs.

A Thervay sont construits au moins deux hangars collectifs, le premier le long de la nationale, près du transformateur, un deuxième sur le terrain de la famille Gravelle. La charpente de ces bâtiments est entièrement en bois, la couverture en tuiles. De belle facture et solide, ils sont destinés à recevoir les récoltes prochaines foins et regains, gerbes de moisson et pailles et les graines. Un de ces hangars reste encore visible chez Renée Bouchet. Lorsque leur maison fut reconstruite, en 1949, La famille Bouchet fit remonter le premier hangar, racheté à la commune, par Michel Pélot charpentier à Thervay. Preuve de la qualité de la construction provisoire, il a, 70 ans plus tard, toujours conservé son usage et sa solidité.



Le hangar provisoire en 1944, à ossature bois, a encore fier allure 70 ans après, malgré son démontage et sa réinstallation dans un terrain jouxtant la maison Bouchet

Les destructions allemandes ont occasionné des dégâts aux deux boulangeries du village. Celle de Edmond Jacquot après quelques travaux à la couverture du four put reprendre 4 à 5 jours plus tard. Quant à Sylvain Virot, son habitation et le four sont partis en fumée. La remise en état d'un ancien four appartenant à une demoiselle Chaillet par des fourriers bisontins de la maison Pélier dura deux mois avant de sortir le premier pain.

Les épiceries Masson et Vernerey dans la rue de la Creuse furent totalement détruites, mais n'étaient déjà plus en fonction, la boucherie Petittlaurent au-dessus de la place fut épargnée malgré le feu chez Ernest Gravelle qui ne communiqua qu'au toit de la maison.



La maison en bois construite par la Commune offre le logement en 1949 à la famille de Joseph Thiou.

A droite on distingue le mur de la maison sinistrée Bonvalot-Athias

A noter qu'Ernest Gravelle, homme âgé et infirme, failli être la seule victime humaine des incendies de leurs habitations. Sans le courage, la détermination et l'énergie d'Eugène Cosotti, il aurait péri dans sa maison en feu. Eugène le porta sur son dos et réussit à gagner les jardins, par l'arrière des deux maisons, pour le ramener au domicile de la famille Cosotti où il fut accueilli avec beaucoup de chaleur...



*La boulangerie provisoire de Sylvain Viro, rue des Aigeottes, chez Augustine Chaillet.
Au premier plan : bois de chauffage du four, étouffoir et seaux pour tirer l'eau à la fontaine*

Il y eut aussi pour les sinistrés un problème d'un tout autre genre qui ne fut résolu que trois ans et demi plus tard : la perte de leur identité. En effet, beaucoup virent disparaître dans l'incendie de leur maison leur argent mais aussi leurs papiers administratifs, carte d'identité, actes de propriété...

Ce n'est qu'en janvier 1948 qu'ils récupérèrent auprès de la mairie leur nouvelle carte d'identité ! Le mois suivant, il leur fut délivré une carte de sinistré total ou partiel suivant les cas ; on s'intéressait enfin à eux. Cette carte mentionne l'état civil de la famille sinistrée et aussi les dons faits par les collectivités, les associations mais aussi les Etats, pour pallier l'absence de meubles, d'habits, d'articles de tous ordres

Nouvelle carte d'identité délivrée en janvier 48 à Maurice Chaillet; sans carte depuis trois ans et demi !

CARTE D'IDENTITÉ N° 33

Nom *Chaillet*
 Prénom *Maurice*
 Profession *Cultivateur*
 Né le *17 Février 1877*
 à *Cherbourg*
 Département *Manche*
 Nationalité *Française*
 Domicile *Cherbourg*

15 FRANCS

SIGNALEMENT

Taille *170*
 Cheveux *grisnants*
 Moustaches *il*
 Yeux *bleu*
 Signes particuliers *il*

Nez *Dos ordinaire*
 Dimensions
 Forme du visage *ovale*
 Teint *clair*

EMPREINTE DIGITALE

Le Maire *Maurice Chaillet*
 Le 14 Janvier 1948
 Le Maire *[Signature]*

Carte de sinistré total accordée à Maurice Chaillet en février 48 ; à noter les attributions en espèces

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET FINANCES DU QUÉBEC

OFFICE NATIONAL DES AGENS ASSURÉS
ET FIANCÉS DU QUÉBEC

Assurance : Paula

CARTE DE SINISTRÉ TOTAL

* 51

Date : 2-2-1948
N. CHAILLET Maurice
N. CHAILLET Maurice

Assurance : Chaillet

Chaque année : _____
Date de naissance : _____
Date de décès : _____
Date de décès : _____

A. J. 1948

Carte de sinistré

Nom : CHAILLET
Prénoms : Maurice
Maison : Boysen
Date de naissance : 2-2-26
Date de décès : _____
Profession : Cultivateur
N. de la carte : _____

Nom : Boisjoli
Prénoms : Jean
Date de naissance : 2-2-1925
Date de décès : _____
Profession : Cultivateur

ATTRIBUTIONS EN ESPÈCES

Montant des espèces	Description de l'usage de ces espèces d'attribution
<u>1000 \$</u>	<u>Présentement de réinstallation</u>
<u>200 \$</u>	<u>Présentement de réinstallation</u>

ATTRIBUTIONS EN NATURE

Carte de fondation de compte d'épargne
à l'Institut de placement de la Banque
du Québec

30-12-1948 1000 \$

à quel usage de réinstallation

Échange de son américain

1948, Anle révisé

2.11.1948

Date	Description

Démarches en vue de la reconstruction

Une loi de 1946 reconnaît aux sinistrés le droit à réparation intégrale et leur attribue des créances sur l'Etat.

Le long parcours administratif s'engage dès la déclaration le 24 mai 1947, à la Préfecture du Jura, de la nomination de Thervay comme village sinistré comme deux autres communes: Chaux du Dombief et Annoire. Trois ans ont passé depuis ce triste 8 septembre 1944...

Depuis le 6 mai 1945, le conseil municipal a élu un nouveau maire; Albert Pélot. C'est lui qui va gérer toute la partie administrative de cette reconstruction avec le directeur départemental de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

L'urbaniste IDUH désigné le 5 septembre 1944 propose au conseil municipal de Thervay, réuni le 25 septembre de la même année, un projet de reconstruction du village avec la constitution de deux périmètres de reconstruction. La commune souscrit à ce projet qui reçoit un avis favorable de la Direction Générale de l'Urbanisme le 31 octobre 1947.

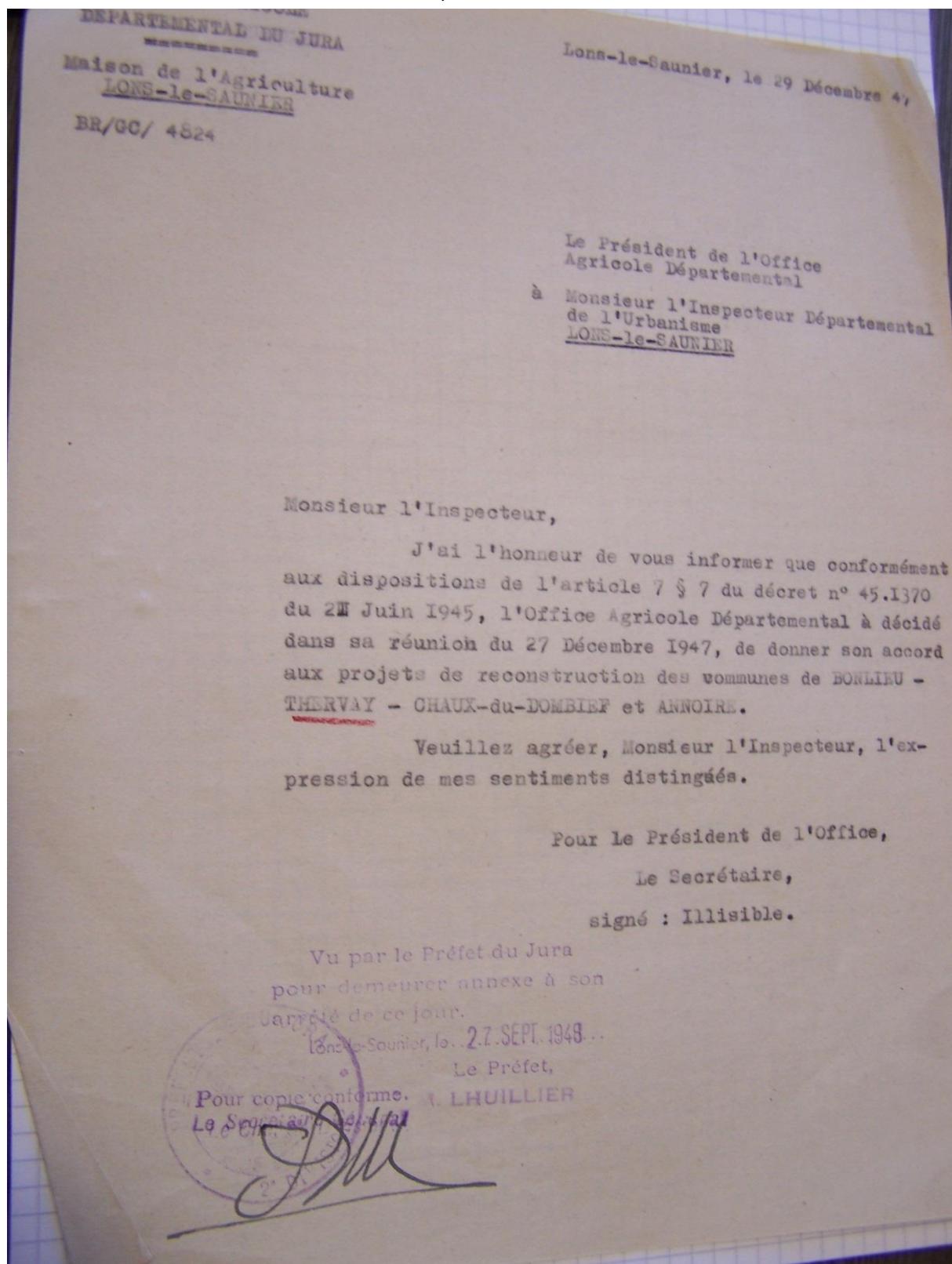
Une enquête commodo-incommodo est ouverte en la mairie de Thervay pendant 10 jours pleins et consécutifs du 29 novembre au 9 décembre inclusivement. Le maire de Vitreux, Mr Puget est nommé commissaire enquêteur. Sont concernées par cette enquête les communes avoisinantes de Thervay.

Cinq réclamations ont été portées sur le registre des déclarations. Deux de Mr Thiou-Deprez et Mme Veuve Gravelle concernent des sinistrés de Thervay qui refusent la reconstruction de leurs maisons dans la parcelle de Mr Darlay. Une autre mentionne justement le refus de Mr Darlay qu'on bâtit deux maisons sur sa propriété. Une quatrième, Mme Suzanne Bonvalot de Dammartin désire que sa maison soit reconstruite au même endroit. Les quatre réclamations reçoivent un avis favorable du conseil municipal, le 13 décembre 1947.

La dernière, celle de Mr Henry non sinistré, non exploitant, ne pouvant que faire droit au projet de construction sur son terrain reconnu d'utilité public, voit son opposition rejetée.

Après avis favorable du Préfet du Jura sur le périmètre de reconstruction de Thervay en date du 2 février 1948, puis celui du ministre de la Reconstruction le 6 avril 1948, il ne manque plus que la décision espérée de tous, celle du ministre des Finances. Elle est homologuée le 14 avril 1948.

Thervay cité comme village sinistré a droit à la reconstruction de ses habitations, acte daté de 1947, trois ans et demi après l'incendie....





Plan de thervay mentionnant les deux périmètres de reconstruction

ariat en
rves sur le
aute de quoi

DIRECTION DES
TRIBUTIONS DIRECTES
DU JURA
LONS LE SAUNIER
-:-:-:-:-

Lons-le-Saunier, le 6 Décembre 47

LE DIRECTEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES
A MONSIEUR L'INSPECTEUR DE L'URBANISME ET DE
L'HABITAT, route de Villeneuve
LONS-le-SAUNIER, R

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que je donne mon
accord sur les dispositions du projet de reconstruction et d'a-
ménagement de la Commune de THERVAY actuellement déposées au
bureau de votre Secrétariat.

Reçu par le Préfet du Jura
le jour.

27 SEPT 1948.

Le Préfet,
M. LHUILLIER



Signature
Pour l'accomplissement
Le Secrétaire

Accord donné par le Préfet du Jura validant le projet de reconstruction du village

C E R T I F I C A T

constatant les publications et affiches.

M. PELOT Alb
Maire de la Commune de THERVAY (Jura)...

certifions que l'arrêté de M. le Préfet du Jura, en date du

14-II-47..... ordonnant une enquête administrative

sur l'utilité publique du projet relatif à l'aménagement

et à la reconstruction de la commune de.....

THERVAY

été publié à son de ~~fausse~~ dans ladite commune, le ..

26-II-47 et affiché le même jour tant à la porte prin-

cipale de la mairie, qu'aux endroits les plus fréquentés

de la commune.

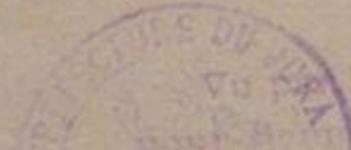
Ci-joint un exemplaire des affiches apposées.

Fait à THERVAY....., le 10-12-1947...

Le Maire,

SCAU DE LA MAIRIE

Illisible,



Certifié conforme

27 SEPT. 1948.

Le Préfet,

M. LHUILLIER

Déclaration d'enquête administrative à la reconstruction de Thervay. A noter qu'elle est antérieure à la déclaration de Thervay sinistré ; les habitants en avaient marre d'attendre ?

COMMUNE DE THERVAY

Déclaration de Monsieur DARLAY Auguste

Je soussigné DARLAY Auguste - Sinistré 100 % à THERVAY déclare faire opposition formelle au plan établi par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, pour bâtir deux maisons sur ma propriété située en bordure de la route d'AUXONNE.

1°) - Cette propriété est indispensable à la bonne marche de mon exploitation. Le terrain très fertile permet de nourrir de très bonne heure et très longtemps les bestiaux, notamment les vaches laitières. Située à proximité de la maison d'habitation, cela accorde de grandes facilités et une économie de main d'oeuvre.

2°) - Cette propriété a une très grande valeur, c'est une des plus belles pâtures du village. Son revenu est très élevé et au point de vue subsidiaire je subirais un préjudice matériel inestimable, si l'on morcelait cette propriété. Ma situation matérielle, très précaire de Sinistré 100 % ne me permet pas de subir une perte aussi considérable.

3°) - Il se trouve dans la deuxième zone de reconstruction des terrains situés en bordure de la Grande Rue qui ont une valeur très inférieure, sont beaucoup moins humides, de superficie beaucoup moins grande, et dont les propriétaires ne sont pas sinistrés. Je demande qu'une enquête soit menée loyalement pour établir la véracité des faits.

Thervay, le 11 Décembre 1947

Vu :
Le Maire de VITREUX (Jura).
Commissaire-Enquêteur,
PUGET.

DARLAY.

Déclaration de Monsieur HENRY Marius à GREY

Je soussigné HENRY Marius, employé de la M.C.T. à GREY, déclare faire opposition formelle au plan établi par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour bâtir une maison sur ma propriété située dans la rue des Aijottes.

Cette propriété qui est louée comme pâture perdrait de sa valeur si elle était diminuée de sa contenance.

D'autre part, elle me sert comme défruitement de la vigne que je possède dans cet endroit.

Ce procédé est en contradiction avec les lois actuelles qui préconisent le regroupement des propriétés et non le morcellement comme ce serait le cas si on me prenait un bout de

.../...

Réclamations formulées par les propriétaires de Thervay lors de l'enquête commodo-incommodo (au nombre de cinq) relative à la reconstruction des maisons incendiées

terrain pour bâtir une maison de culture ce qui n'est pas d'utilité publique.

En conséquence, je demande qu'une enquête ait lieu pour le bien fondé de ma réclamation.

THERVAY, le 12 Décembre 1947

Vu : HENRY.
Le Maire de Vitreux (Jura).
Commissaire-Enquêteur,
PUGET.

Déclaration de Madame Veuve GRAVELLE NEE RABBE

Je soussignée Veuve GRAVELLE Henri née RABBE; domiciliée et sinistrée à THERVAY (Jura) déclare m'opposer formellement à la reconstruction de ma maison d'habitation sur la propriété appartenant à Monsieur DARLAY Auguste, propriété située en bordure de la Route d'AUXONNE

Je tiens essentiellement et pour des raisons personnelles à reconstruire dans l'emplacement de mon jardin; ce jardin situé à côté de ma maison sinistrée. La superficie est largement suffisante pour pouvoir y reconstruire ma maison.

THERVAY, le 12 Décembre 1947

Veuve GRAVELLE née RABBE

Vu :
Le Maire de VITREUX (Jura)
Commissaire-Enquêteur
PUGET.

Déclaration de Mademoiselle BONVALOT Suzanne
à DAMMARTIN (Jura)

Je soussignée BONVALOT Suzanne née à THERVAY, domiciliée à DAMMARTIN et sinistrée à THERVAY (Jura) déclare avoir pris connaissance du plan de reconstruction projeté, me parait que ma maison ne soit pas reconstruite à la même place.

J'estime posséder la superficie suffisante et demande que ma maison soit reconstruite sur mon terrain.

THERVAY, le 12 Décembre 1947

VU : BONVALOT Suzanne
Le Maire de VITREUX (Jura)
Commissaire-Enquêteur,
PUGET.

Suite et fin des réclamations de propriétaires de Thervay

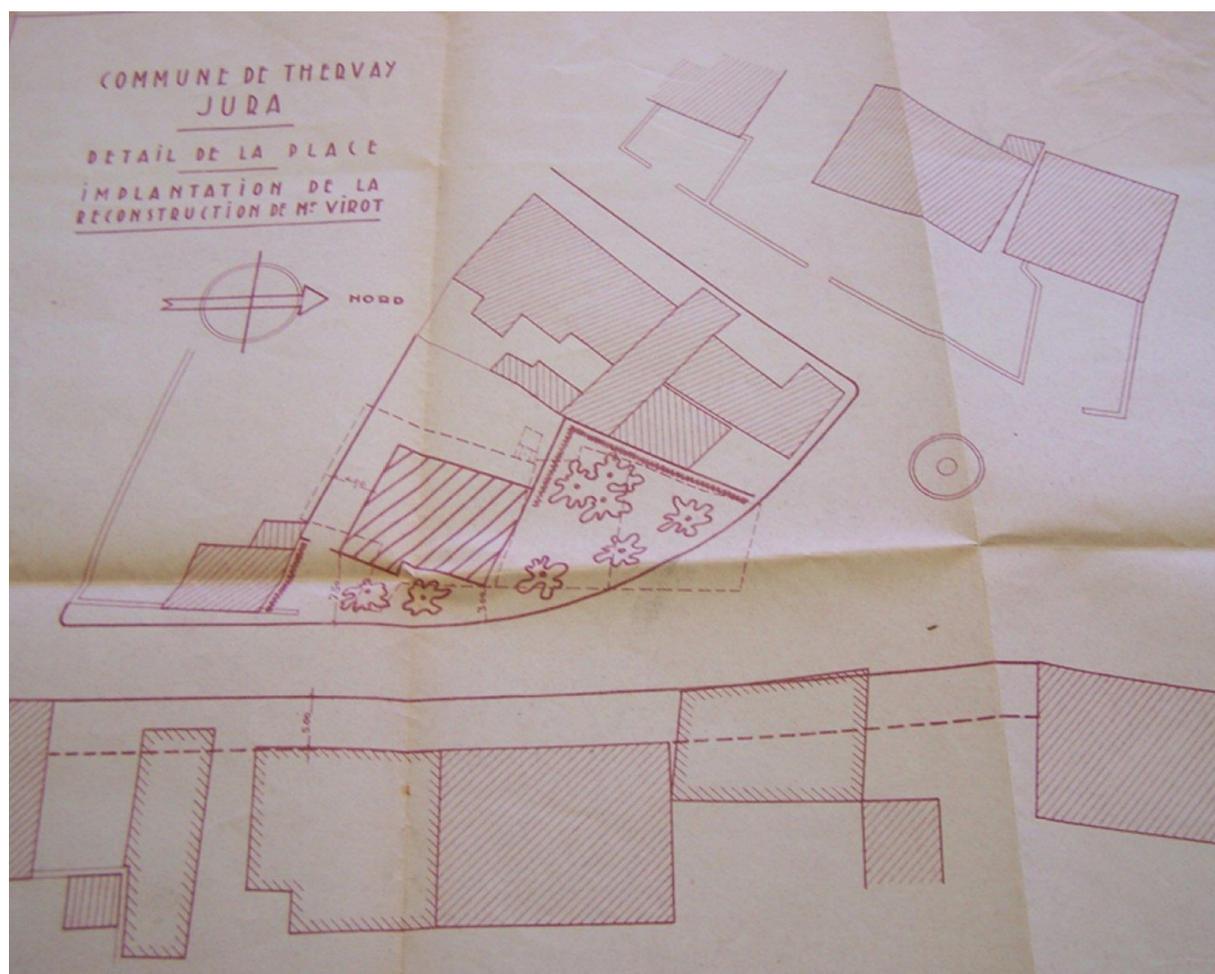
Conséquences de la Reconstruction de Thervay

Une rectification de la place est décidée ainsi que son agrandissement qui donne une amélioration dans le carrefour.

Sur les trois immeubles sinistrés de la rue de la Creuse, côté fontaine à savoir les maisons Maurice Chaillet, Georges Verneret et Sylain Virot, un seul restera à cet emplacement, offrant un espace libre public entre cet immeuble et la fontaine.

L'immeuble de Mr Ernest Gravelle non reconstruit au même endroit permet à la commune d'ouvrir davantage la place de la fontaine aux cygnes en établissant une rue dont le tracé passe à l'emplacement de cet immeuble.

Deux périmètres de reconstruction englobent la majorité des sinistrés. Une zone de compensation est créée, elle recevra les immeubles sinistrés frappés par les opérations d'urbanisme. Une seule maison sera construite dans cette zone: celle de Maurice Chaillet.



Plan de la nouvelle place de Thervay proposé par l'architecte désigné par la préfecture du Jura

Droit de reconstruction

L'Etat français accorde à chaque sinistré une indemnité pour dommages de guerre en argent pour la reconstruction de son immeuble. Elle est fonction du bien avant destruction, dépend de la surface habitable, du volume des murs, ...

Ce droit est transférable dans d'autres communes, ainsi certains ont reconstruit à Amange, un autre à Besançon...

Deux sinistrés n'ont pas usé de ce droit. Il a été acheté par la commune de Nuits Saint Georges en Côte d'Or, commune aussi sinistrée qui désirait construire des immeubles collectifs.

Représentée par Mr Pierre Barbier son premier adjoint, conseiller général mais aussi membre départemental du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme de la Côte d'Or, il obtient l'aval du Conseil Municipal de Thervay réuni le 6 avril 1950, pour l'achat de dommages de guerre transférables à Nuits St Georges concernant une créance de 6 400 000 frs appartenant aux époux Athias-Bonvalot, sinistré du 8 septembre 44, demeurant à Pesmes.

La même démarche pour la même cause reçoit aussi l'accord de la Commune de Thervay le 2 mai 1950 pour la créance des -consorts Gravelle-demeurant à Vincennes, suite au sinistre de la maison d'Ernest Gravelle.

Pourquoi Nuits St Georges? Ces rachats seront à l'origine de la construction d'immeubles collectifs locatifs, de bonne qualité, agréables à vivre, prémices des futures HLM.

Enfin la commune de Thervay accepte le don fait par Mr Henri Zimmer architecte de Dole, acquéreur du terrain sinistré ayant appartenu à Mr Vernerey épicier, acheté par lui mais conserve la créance avec l'autorisation de transfert de ce dommage dans une autre commune de France.

Tous les autres sinistrés ont reconstruit partiellement ou totalement leurs maisons.

DÉCISION PORTANT RÉVISION DE L'ÉVALUATION DE L'INDEMNITÉ

La décision en date du évalue l'indemnité de dommages de guerre se rapportant au bien désigné au recto. Cette évaluation doit être adaptée à l'évolution des prix et à l'état de la reconstitution. Si vous estimez avoir besoin de renseignements complémentaires mes Services pourront vous les fournir. En cas de désaccord avec l'Administration sur les nouveaux éléments que la présente décision comporte par rapport à la décision évaluative vous disposez d'un délai de deux mois à dater du jour de sa réception pour former un recours.

— Pour les décisions fixant une indemnité égale ou inférieure à 20 millions de frs. : Commission d'Arrondissement siégeant à
 — Pour les décisions fixant une indemnité supérieure à 20 millions de frs. : Commission régionale siégeant à **Lons-le-Saunier (Jura)**

Dans ce même délai, vous pouvez, si vous le préférez, présenter un recours administratif au délégué ou au Ministre de la Reconstruction et du Logement. La nouvelle décision prise à la suite de ce recours peut, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours contentieux dans les conditions précisées ci-dessus. Dans le cas où le Ministre ou son Délégué gardent le silence pendant quatre mois à la suite de la présentation de votre recours administratif, ce silence équivaut à une décision de rejet contre laquelle vous disposez d'un nouveau délai, qui courra à partir du jour où expirera cette période de quatre mois, pour formuler un recours devant la commission compétente.

MONTANT DE L'INDEMNITÉ			
Catégories d'éléments (a)	Indemnité en valeur de référence (b)	Montant des reconstitutions retenues par l'Administration (c)	Solde d'indemnité en valeur de la date de la dernière opération de reconstitution retenue par l'Administration (d)
① Cheptel vif	46.802	46.802	
② Matériel agricole	306.903	306.903	
③ Approvisionnements			
④ Récoltes	83.145	83.145	
⑤ Cultures pluriannuelles			
⑥ Dommages au sol			
TOTAUX	416.850	416.850	

Montant de la présente évaluation d'indemnité (c + d)	416.850
Montant de la précédente décision évaluative d'indemnité (b) :	339.050
Montant de la présente décision : (1) complémentaire - d'annulation	77.800

(1) Biffer la mention inutile.

Solde de l'indemnité de guerre accordée par l'Etat à Maurice Chaillet, datée de mai 1955...

VISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION
ET DU LOGEMENT **MLD/ML**
Inter

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NUMÉRO DU COMPTE

Départ.	N° d'ordre	Catégorie
HR	32	DAM

DÉCISION D'ENGAGEMENT "B"
SE RAPPORTANT A DES ÉLÉMENTS D'EXPLOITATION AGRICOLE
(Loi du 28 Octobre 1946)

Dossier N° **HR 43 AG**

Départementaux
des régions de guerre de
LE D'OR-JURA Hte MARNE-
ET LOIRE

BIENS SINISTRÉS

Désignation.....: **THERVAY (Jura)**
Incendie par les allemands
8-9-1944

MANDATAIRE

Nom
Prénoms
Domicile

Nationalité: **française**
Lieu et date de naissance : **17-2-1877 THERVAY (Jura)**
ou date de constitution
Situation de famille : **marié**
Régime matrimonial : **communauté**

Nom.....: **CHAILLET**
ou raison sociale
Prénoms.....: **Maurice**
ou forme de la Société
Domicile.....: **THERVAY**
ou Siège Social : **(Jura)**

OBSERVATIONS

RÈGLEMENT EN TITRES
CATÉGORIE : 302

La présente décision se rapporte à
~~la totalité~~ des travaux ou opérations
une partie de reconstitution.

N° de la décision B	
Rubrique	N° d'ordre
VII	86

Monsieur,.....

J'ai l'honneur de vous notifier (compte tenu de l'évaluation de l'indemnité dont le décompte figure au verso) une décision qui ouvre droit à des versements dans la limite de son montant.

Vous devrez produire des justifications à l'appui de vos demandes d'acompte; l'imprimé ci-joint vous servira à établir votre première demande.

La présente décision ne préjuge pas l'obtention des autorisations nécessaires à la reconstitution.

Veillez agréer Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Date **DIJON, le** **- 3 MAI 1955**
Le Délégué

Pour le Directeur des Services Départementaux
Le Chef du Service
des Travaux de Guerre

Cacher

IR-023

Montant de la décision évaluative d'indemnité **416.850**

Fraction de l'indemnité dont le versement est différé en application de l'article 4 de la loi du 28 octobre 1946 :

Montant total de l'inscription au programme
c'est-à-dire des versements susceptibles d'être effectués **386.769**

— Inscriptions antérieures : **338.769**

(1) Montant de la présente décision (décision B)
complémentaire - d'annulation **48.000**

(1) En cas de décision B primitive : rappeler dans la dernière case le montant de "l'inscription au programme" en faisant les deux dernières mentions
En cas de décision B complémentaire ou d'annulation : mentionner dans la dernière case le montant de la différence, objet de la décision, et bifler la mention inutile

Bénéficiaire - 3

Au verso de cette demande d'émission d'indemnité sont mentionnées les parts des sinistres respectivement en cheptel, matériel agricole et récoltes

COPIE

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION
 ET DU LOGEMENT
 Centre Inter Départemental
 des dommages de guerre de
 COTE D'OR-JURA Hte MARNE-S. & LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉQUISITION

Le Crédit National est requis de payer à **CHAILLET Maurice**

attributaire-mandatitaire demeurant à : **THERVAY (Jura)**

la somme de Fr. : **32.881**

TRENTE DEUX MILLE HUIT CENT
QUATRE VINGT UN Francs

représentant le montant du décompte figurant au verso,
 par : **Virement C.C.P. DIJON, compte n° 259-24**

DIJON, le **16** **3** **Mai** **1955**

Le signataire de la présente réquisition atteste que celle-ci a été émise après vérification des pièces justificatives et certifiée, en tant que de besoin, s'être assuré de la validité de la procuration donnée au mandataire sus-indiqué.

Partie réservée au CRÉDIT NATIONAL

Le présente réquisition a été réglée pour son montant au bénéficiaire ci-dessus indiqué le :

Date :

Case à n'utiliser que si les fonds proviennent d'un emprunt émis par un groupement de sinistrés.

VISAS	
ORDONNANCEMENTS	RÈGLEMENTS

N° de la réquisition : **19004**
 N° DU COMPTE CORRESPONDANT

HR	32	DAM
----	----	-----

 En vertu de l'article 47 de la loi N° 46-2389 du 28 octobre 1944, la présente réquisition vaut au profit du Crédit National, titre de créance sur l'État, à concurrence du montant de la somme dont le paiement est requis.
 N° DE LA DÉCISION B CORRESPONDANTE

Cachet et Signature
 Le Chef de Service
 des Dommages de Guerre

Modèles DR-041. — J 401399. [26596]

Réquisition pour l'émission d'un chèque pour solde de cette indemnité de dommages de guerre, au profit de Maurice Chaillet, en 1955

Reconstructions à Thervay

Dès l'été 1948, les entreprises de maçonnerie s'activent à démonter les maisons incendiées à reconstruire, aidées de prisonniers allemands par exemple chez Sylvain Viro. Cet enlèvement des déblais endommage sérieusement la rue de la Creuse, la Commune demande en urgence le déclassement de cette rue en chemin vicinal ordinaire.



Déblaiement des gravats de la maison Bouchet en août 1948 par l'entreprise Abel Petigny et fils (ici Gérard et Max); à noter le GMC gazo

Un architecte est nommé par chaque famille sinistrée pour établir un plan de reconstruction de leur immeuble; pour beaucoup, Mr Mailley de Marnay. On en profite pour donner du confort à l'habitation par la création d'une salle de bains, et des améliorations dans la conception et la gestion de l'écurie que l'on agrandit.

L'entreprise Petigny père et fils d'Ougney réalise la construction d'au moins quatre immeubles dont ceux de Mrs Bignet, Bouchet, Thiou-Déprez. Mr Viroot confiera la construction de sa maison à l'entreprise Balland de Lons le Saulnier. Seront aussi demandés des maçons italiens Francioli et pour les autres corps de métiers, beaucoup d'entreprises locales.



Un dimanche de printemps 1947, les gens sortent de l'église et parcourent la rue de la Creuse bordée d'amoncellements de pierres récupérées des maisons sinistrées, en vue de leur reconstruction



Joseph Etiévant et son épouse passent devant la maison d'Emile Laffond : échafaudages, échelles, La reconstruction commence. (Printemps 1947)

Une particularité au niveau du sol se retrouve dans plusieurs maisons du village. Au rez de chaussée, le ciment est recouvert, après séchage de deux jours d'un mélange d'éclats de petites pierres concassées, de couleurs différentes. Il est aussi plaqué à la truelle contre les murs sur une hauteur d'environ 15cm pour servir de plinthe. Au sol, ce mélange est ensuite poncé à l'eau. Il est encore en usage dans les maisons Virot, Bignet et Bouchet.

Une grande animation règne donc à Thervay, on s'agite dans tous les coins du village. Thervay renaît de ses cendres.

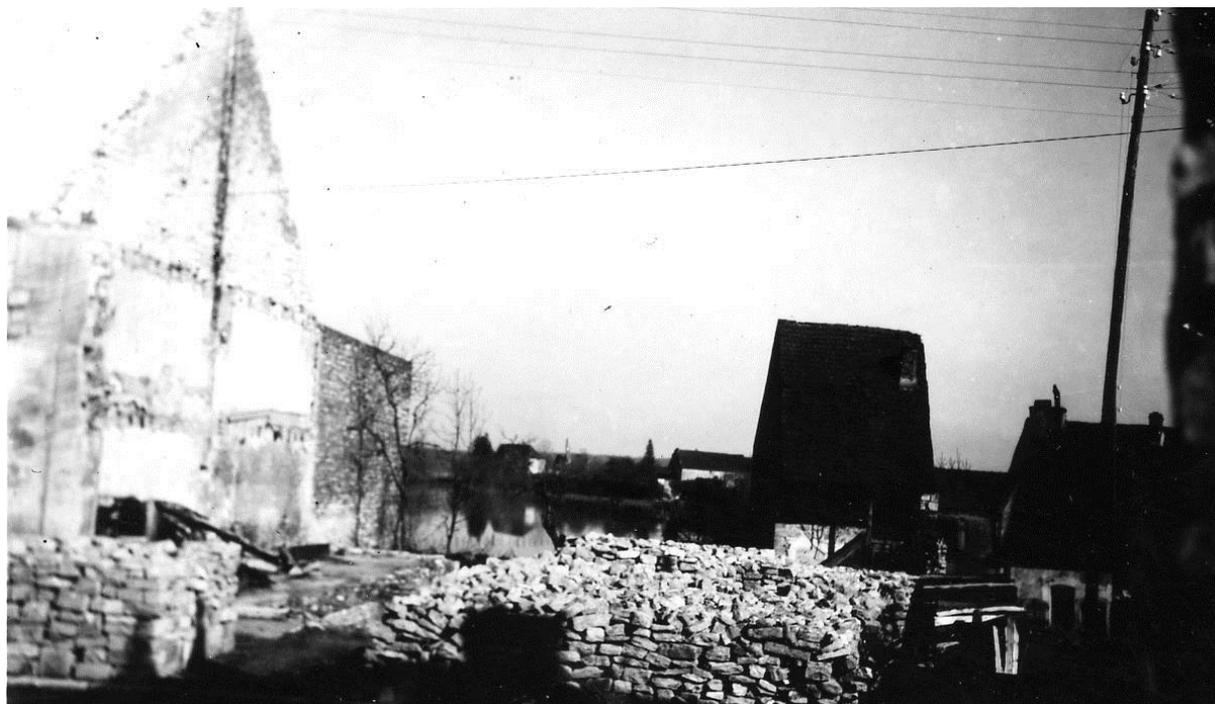


Photo (sombre) de la vue de Balançon par l'ouverture faite lors de la démolition de la maison Masson, à l'exclusion de ce petit bâtiment toujours existant

L'installation des ex-sinistrés dans leur nouvelle maison se fera dès le printemps 1949, pratiquement 5 ans après l'incendie de leur habitation. Pour beaucoup tout n'était pas réalisé quand ils s'installèrent; chez l'un le crépi n'est pas fait, chez l'autre l'étage demeure inachevé. Il faut préciser que la grande majorité des sinistrés dépassèrent l'enveloppe financière offerte par l'Etat.

Quelles furent leurs réflexions en entrant dans une maison sans souvenirs, sans passé, sans meubles de leurs anciens et sans histoire? Nul doute que dans leur tête, ils firent un retour dans l'histoire, 5 ans plutôt; ce vendredi 8 septembre qui commençait par un doux soleil, augurant d'une belle journée...



Les enfants jouent dans la cour de la maison Laffond en cours de reconstruction ; au premier plan les fondations des maisons Chaillot et Vernerey



Début de la reconstruction de la maison Viroth, à droite l'arrière de la maison Montaud, de part et d'autre celles d'Etievant et de Guy Jacquot avec son toit en ardoise



Les murs de la maison Etievant s'élèvent encore insuffisamment pour apprécier le joli balcon en fer forgé d'avant



La maison Laffond : derrière, le village de Balançon et le château, devant le Breuil inondé par la crue de l'Ognon



Le toit de la maison Thiou-Déprez est en cours d'achèvement (1950), par l'entreprise Abel Petigny : présent aussi ses fils Georges, Gérard, Max et René, et André Roy de Montmirey



Sol et plinthes façon 1949 que l'on retrouve dans plus de quatre maisons d'ex sinistrés, chez Bignet, Jacquot, Virot comme ici chez Renée Bouchet



Denis Virot nous présente son nouveau four Pélier installé lors de la reconstruction de la maison de son père Sylvain, en 1949





Vue de Thervay prise en janvier 1944 par Ulysse Barthoulot, surplombant le Gravelon. Les Allemands assaillis par les FFI s'y cachèrent



La N459 actuellement, mais aussi théâtre de harcèlements contre les soldats allemands ce 8 septembre 44, a retrouvé sa tranquillité et s'est même refait une beauté



Vue actuelle de la place aux trois cygnes ; deux maisons manquent rue de la Creuse, une voie s'est ouverte à droite à la place de la maison Ernest Gravelle non reconstruite



Le bas de la rue de la Creuse actuelle : à gauche plus de maison «Henri Gravelle» mais des logements locatifs, à droite surélévation de la maison «Antoine Thiou»

Affiche pour l'inauguration de l'exposition le 6 septembre 2014

**les événements du 8 septembre 1944
L'incendie des Maisons de THERVAY**



**Vous êtes tous invités
le Samedi 6 Septembre**

à l'inauguration de l'exposition photos de
l'incendie des maisons de THERVAY qui aura lieu
dans la salle de la mairie à partir de 10h00 et se
finira vers 13h00 par le pot de l'amitié.

Elle sera visible tous les lundis, mardis et Mercredis du
mois de septembre

Les



Responsables de l'exposition :

Mme Karine Libouroux, secrétaire de mairie qui s'est chargée de la mise en page, Mme Marie-Hélène Vermot-Desroches, maire de Thervay et Mr Alain Thiebaut qui l'a réalisée



Vue prise lors de l'exposition dans la salle de la mairie, au premier plan Denis Virot qui a vécu cette triste journée



Autre vue de la salle d'exposition

Remerciements

Cette exposition n'aurait pu se faire sans le concours de nombreuses personnes. Je tiens sincèrement à les remercier, dans cette démarche, j'espère ne pas en oublier. Sinon qu'on ne m'en tienne pas trop rigueur.

D'abord les deux maires de la commune de Thervay, Mme Marie-Hélène Vermot-Desroches et Roland Guilley pour avoir accepté la présentation de cette exposition dans le village.

Puis toutes les personnes qui, dès 2003, m'ont fourni des renseignements sur l'incendie de ce 8 septembre 44. Beaucoup de ces personnes sont hélas décédées, je me dois tout de même de les citer.

Mmes Renée Bouchet, Irène Martin, Marie Sirugue, Solange Thouret et Bernadette Verdot.

Mrs Gabriel Bardouillet, Emile Bartholmot, Robert Bignet, Roger Barthoulot, Jacques Chaillet, Jacques Cosotti, Robert Genestier, Marcel Gravelle, Julien Martin, Albert Pélot, Robert Pélot, René Petillaurent, Denis Viot, le Comte d'Ussel.

Pour les photos des maisons incendiées de Thervay, je remercie tout particulièrement Jacques Barthoulot dont le papa avait pris les clichés que l'on retrouve actuellement dans beaucoup de familles de Thervay, Jeanne Bourge pour les photos de son filleul Pierre Geley, Jacques Relion pour celles des maquisards dans Orchamps.

Il me reste à remercier Mr Henri Béraud de Nice, ex FFI présent ce 8 septembre 44 à Thervay qui m'a fourni par écrit et par téléphone toutes les activités très détaillées de son Corps Franc.

Je n'oublierai pas Mme Karine Libouroux secrétaire qui a assuré la présentation des textes et des agrandissements photographiques, et la confection du livret recouvrant l'exposition, et Cédric Widmer pour la conception informatique de ce livret.